65e Année. T. 129. Nos 20-21-22 16-23-30 Mai 1948

LE PROGRÈS AGRICOLE ET VITICOLE

« Je n'hésite pas à nommer des journaux comme le *Progrès Agricole et Viticole* et comme le *Messager agricole* qui appartiennent en quelque sorte à la science, et qu'on pourrait assimiler à des chaires d'agriculture constamment ouvertes et suivies par des milliers d'auditeurs. »

Henri Baudrillart, Membre de l'Institut. — *Populations agricoles de la France* (Midi). Paris 1893, p. 270.

Directeur général : **Paul DEGRULLY**

Direction et Administration : 1bis, rue de Verdun. -- MONTPELLIER

COMMONWEALTH MYCOLOGICAL INSTITUTE
28 MAY 1948

COMITÉ DE DIRECTION TECHNIQUE

—

PAUL DEGRULLY **G. BUCHET**

COMITÉ DE RÉDACTION

—

L. ALABOUVETTE **J. BRANAS** **R. LACOMBE** **E. NÈGRE**

AVEC LE CONCOURS

de Professeurs de l'Ecole nationale d'Agriculture de Montpellier, de Directeurs des Services agricoles, de Professeurs d'Agriculture, de Directeurs de Stations viticoles et œnologiques et d'un grand nombre d'Agriculteurs et de Viticulteurs

●

LE PROGRÈS AGRICOLE

PARAIT TOUS LES DIMANCHES

ET FORME PAR AN
2 FORTS VOLUMES ILLUSTRÉS
DE NOMBREUSES GRAVURES EN NOIR
ET DE PLANCHES EN COULEURS

●

PRIX DE L'ABONNEMENT :

UN AN : FRANCE : **500 Frs** — PAYS ÉTRANGERS : **700 Frs**

LE NUMÉRO : 20 FRANCS

CHANGEMENT D'ADRESSE : 20 FRANCS

●

ADRESSER TOUT CE QUI CONCERNE

LA RÉDACTION, les DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS, les ÉCHANTILLONS, les ABONNEMENTS, et les ANNONCES

AU DIRECTEUR DU PROGRÈS AGRICOLE & VITICOLE

1BIS, RUE DE VERDUN -- MONTPELLIER

C.C.P. : 786 MONTPELLIER **TÉLÉPH. : 59-76 (2 LIGNES)**

MACCLESFIELD
SANS LA CORNUBIA
BORDEAUX

BOUILLIE
MACCLESFIELD

15% de Cuivre pur

Agents généraux : GARRIGUE & CHALLOU, Bordeaux

Pourquoi planter **Large**

puisque les tracteurs vignerons ARD. et MOTOCHENILLE de **78** et **66** cm. de large vous conserveront tous les **avantages** de la plantation **étroite**

BAUCHET - TRACTEURS, *1, rue Jeanne-d'Arc,* **Lyon**

LA MARQUE

CUPRA

DE QUALITÉ

Au service de l'Agriculture et de la Viticulture

SULFATE DE CUIVRE -- POUDRES CUPRIQUES
OXYCHLORURES TECHNIQUES 50 et 56-57 0/0
BOUILLIES A L'OXYCHLORURE 16-25 et 32 0/0

"LA GAULOISE", Société générale de l'Industrie cuprique

ADMINISTRATION ET VENTE
32, rue Thomassin, LYON
TÉL. : GAI. 55-01

USINE
LE PONTET (Vaucluse)
TÉL. : AVIGNON 15-46

Ets PERA FRÈRES

Société Anonyme au Capital de 1.100.000 francs
FLORENSAC (Hérault)

Matériel Vinicole moderne

INSTALLATIONS DE CAVES COOPÉRATIVES et PARTICULIÈRES

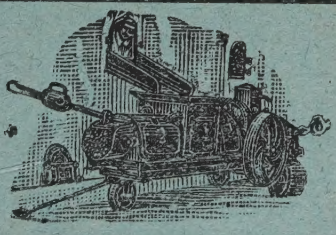

(Déposée France et Etranger)

PRESSOIRS "MINIBOURGES"

Pépinières Daniel Servel

SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT (Gard)

TOUTES VARIÉTÉS DE VIGNES

:-: BOUTURES — PLANTS RACINÉS ET GREFFÉS :-:

1 SEUL CHASSIS

CHARRETTE

BENNE A VENDANGE

8 caisses interchangeables

TOMBEREAU

TONNE

BREVETS SOCIA H. FARRE

15, Rue AUBER, PARIS 9e (OPÉ 73-70)

Ne perdez plus de Volailles
Ne perdez plus de Lapins

TRAITEMENTS PRÉVENTIFS ET CURATIFS EFFICACES, ÉPROUVÉS DES MALADIES DE LA BASSE-COUR

VACCINS — SÉRUMS

LABORATOIRE DE RECHERCHES SPÉCIALISÉ

Séro-agglutination -- Recherches microscopiques

AUTOPSIES (Renseignements et notice n° 9 envoyés gratuitement)

Laboratoires Avicoles du Dr G. LISSOT,

VÉTÉRINAIRE, PACY-SUR-EURE (EURE) - TÉL. 24

UN FIL *seul* SUFFIT

CLOTUREZ, SUBDIVISEZ VOS CHAMPS, VOS PRÉS ET PROTÉGEZ VOS CULTURES

AVEC LA CLÔTURE ÉLECTRIQUE

ÉLECTRIC-CLOTSEUL

Etablissements Le Nourrisseur
30, Bd de Sébastopol, PARIS (IVe).
Demander la notice gratuite

PORCS Castrés 3 p. 4.950 fr. Fco P. Emb. garanti 6 m. Tarif 45/60 Kg gratuit, dde Représentants. MACIEL, St-Denis Martel (Lot)

La Publicité

CONSTITUE UNE DOCUMENTATION INTERESSANTE
NE MANQUEZ PAS DE LA LIRE

Depuis 60 ans PECHINEY protège le vignoble français

PRODUITS CHIMIQUES AGRICOLES

PECHINEY

25, Rue Balzac PARIS

4813

SULFATE DE CUIVRE

Cristaux
Menus Cristaux
Neige

AGENTS RÉGIONAUX :
Hérault, Gard, Lozère, Vaucluse : E. AUSSET, 8, rue Deyron, NIMES (Gard)
Aude et Pyrénées-Orientales :
L. SABLIER & FILS, 30, rue du Mûrier d'Espagne, NIMES (Gard)

L.S

CONDIMINÉS

SANDERS

Plus sains Plus vigoureux

Vous élèverez des porcs sains et vigoureux en mélangeant à leur ration la PROVENDÉINE SANDERS. Avec elle, vous éviterez les maladies des os et la pneumo-entérite. Vous assurerez à vos porcs une bonne digestion. Sans accidents, sans ennuis, vous réduirez leur période d'élevage.

SPÉCIALE POUR PORCS

PROVENDÉINE SANDERS

Pour renseignements techniques : **Georges MAYNADIER,** Ingénieur agricole, Délégué régional à BELLEGARDE-STE-MARIE (Hte-Gne).

Concessionnaire :

M.O.P. SANDERS, BOITE POSTALE N° 1, CARCASSONNE

Ets SERRADO - St-THIBERY (HÉRAULT)

S.A.R.L. 1.800.000 fr.

FONDÉS EN 1825

FOULOIRS-POMPES

L'INCOMPARABLE

BREVETÉ S.G.D.G. FRANCE ET ÉTRANGER

Depuis la Petite à la Grande Propriété

MATÉRIEL VINICOLE MODERNE

PROTÉGEZ VOS LÉGUMES VOS FLEURS VOS FRUITS AVEC LES SPÉCIALITÉS AGRICOLES PECHINEY-PROGIL A BASE DE ROTÉNONE

PIROX (LICENCE MAAG) 1% de Roténone du Derris 2,5% de Cuivre de l'Oxychlorure 30% de Soufre trituré, ventilé — CONTRE TOUS INSECTES CONTRE TOUTES MALADIES

PIROX D (LICENCE MAAG) 0,5% de Roténone du Derris 8% de Cuivre de l'Oxychlorure — CONTRE LE DORYPHORE ET LE MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

TRAITEMENTS EFFICACES, RAPIDES, ÉCONOMIQUES

RENSEIGNEMENTS GRATUITS SUR DEMANDE A LA Ste Cie DES POTASSES D'ALSACE

SOCIÉTÉ COMMERCIALE DES POTASSES D'ALSACE

7, rue de Logelbach, PARIS (17e)

2, *bis* rue du 17-novembre, MULHOUSE

ET BUREAUX RÉGIONAUX

AVIS. - L'Entreprise de Recherches d'Eau Souterraine E.R.E.S.

propose à MM. les cultivateurs de leur situer des emplacements de puits d'une exactitude absolue, par prospections radiesthésiques, paiement de la prospection après résultat, remboursement d'une partie des frais du puits en cas d'insuccès. Plus de 15.000 puits ont été creusés avec résultats par **E.R.E.S.**

Ecrire au bureau du Journal

Le plus puissant produit de nettoyage

TONILINE

le gardien de la futaille.

Laboratoires LUGDUNUM, 5, cours d'Herbouville, LYON

LE CHANTEJOT

SEMOIRS - DISTRIBUTEURS D'ENGRAIS

BREVETÉS

Le CHANTEJOT pour épandage { A LA VOLÉE, EN BANDES — EN LIGNE

Modèles à voie étroite pour VITICULTURE

Le CHANTECOQ à doubles peignes pour Agriculture

Ets SIRAGA, Constructeurs - CHATEAUROUX (Indre)

AGENCE GÉNÉRALE

POUR AFRIQUE DU NORD

de l'**ENGRAIS.....**

pas plus cher

malgré la **dévaluation**

mais comment ?

en utilisant les

GADOUES FRAICHES

dites *" BALAYURES "*

cédées **GRATUITEMENT**

même avec **ristournes**

Entreprise G. DOBROUCHKESS

16, rue Frédéric-Chevillon — MARSEILLE

1, rue Huysmans — PARIS

Cuivre mieux fixé
Pas une goutte perdue

BLEUFIX

MOUILLANT
ADHÉSIF

LA LITTORALE BÉZIERS

65me Année — N° 20-21-22 16-23-30 Mai 1948

LE PROGRES AGRICOLE ET VITICOLE

SOMMAIRE

L. Alabouvette. — Chronique. — A propos de la culture du blé. . . . 305
Nègre. — Intérêt de l'arrachage précoce des pommes de terre. 307
J. Branas. — Fonctionnement de la Section de sélection et de contrôle des bois et plants de vigne en 1947 (suite). 310
H. Agnel. — La campagne des bois et plants de vigne en 1947-48. . . . 319
A. Miallet. — Sachez employer les insecticides de contact. 323
Chronique du Machinisme. — **R. L.** Les nouveautés du mois de mai. . . 324
Questions diverses. — **Pierre Larue.** Hockwine. — **E. Cabanne.** La Tordeuse orientale du pêcher. — **A. André.** Le plâtre en agriculture. — **E. Rosella.** Les engrais désherbants peuvent encore être conseillés. . 326
Informations. — **E. D.** Premier Congrès international des Jus de fruits. — Concours d'entrée à l'Ecole régionale d'Agriculture d'Ondes. . . 330
Bibliographie. — **E. D.** Leçons d'arboriculture, par E. Barthès, D. Casso et A. Taurignac. — Revue paysanne de droit rural. — Comptabilité agricole de l'exploitant, par M. Coras. — Culture potagère par l'image, par A. Pont. — Revue de législation agricole. — Compte rendu de la Journée de la pomme et de la poire. — La Revue française de l'Elite. — Annali della sperimentazione agraria. 331
Bulletin commercial.

CHRONIQUE

A propos de la culture du blé

Un gros effort a été fait cette année dans le Midi pour augmenter les emblavures de blé. Jusqu'ici, les conditions météorologiques ont été assez favorables et, à la fin de la floraison, l'état des cultures est satisfaisant.

Pourtant de nombreuses plaintes nous sont parvenues — il y a eu des échecs partiels ou totaux — et la moisson n'est pas encore faite. Restent encore les épreuves rouille noire et l'échaudage.

Nous nous proposons d'examiner aujourd'hui les causes de non réussite de certaines cultures de blé de la région méridionale.

Tout d'abord on s'est plaint que certains blés n'ont pas levé ou étaient tellement clairs qu'ils ont dû être retournés. Cela prouve que beaucoup d'agriculteurs négligent de vérifier la faculté germinative des semences qu'ils vont mettre en terre. Cela prouve aussi que la loi n'est pas appliquée, car ne devraient être commercialisées que des semences de blé germant au moins à 85 pour 100. La vérification de l'aptitude à germer est simple, à la portée de tous les agriculteurs. A défaut de germoirs spéciaux, il suffit de placer dans une pièce chaude 2 ou 300 grains que l'on répartira dans des assiettes, soit dans de la terre humide, soit entre des feuilles de buvard humide, soit encore entre deux morceaux de flanelle, pour connaître au bout de quelques jours (au maximum deux semaines) la faculté germinative des graines.

D'autres plaintes nous sont parvenues à la suite des froids de fin février. Le Midi est peut-être la seule région de France où, cette année, de sérieux dégâts du froid ont été enregistrés. Il s'agit de cas très spéciaux. N'ont été endommagés que les champs semés très tôt, avec des variétés du type printemps (Florence Aurore, Hébrard et certains blés durs).

Dans la région viticole on a l'habitude de semer les avoines et les orges aussi tôt que possible après vendange. La même méthode a été appliquée cette année au blé, prenant la place des céréales secondaires. Or l'automne 1947 a été exceptionnellement beau, les céréales ont poussé vigoureusement avant l'hiver. Courant décembre, on pouvait constater que tous les semis effectués avant le 15-20 octobre avec des variétés de printemps avaient commencé à monter. De telles cultures étaient vouées à la destruction partielle ou totale parce qu'à partir du début de la montée le blé est beaucoup plus sensible au froid que pendant le tallage et parce que nous avons tous les hivers des froids relativement brusques atteignant —10°, —12°. Les froids de février 1948 (—11°) n'ont eu aucune action sur tous les blés qui étaient encore en période de tallage, c'est-à-dire sur les variétés de printemps semées tard et sur les variétés d'hiver ou demi alternatives semées de bonne heure. Seuls ont souffert les blés dont la montée était déjà avancée, c'est-à-dire toutes les variétés de printemps semées tôt. Là le froid a tué la base des tiges principales, au-dessous de l'épi, plus ou moins près du sol. Bien vite la partie supérieure a jauni tandis qu'au niveau du sol se développaient des talles de remplacement en nombre variable suivant la richesse du sol. Cela se traduit par une épiaison en deux temps. Une première épiaison d'avril intéressant les quelques tiges épargnées par le froid, puis, en mai, une deuxième épiaison avec de nombreux et très petits épis de deuxième formation. Il est certain que le rendement de ces champs laissera à désirer.

De tels accidents sont faciles à éviter. Dans le Midi, il n'y a aucun avantage à semer le blé avant le 1er novembre. En utilisant des variétés alternatives ou de printemps, la période des semailles peut aller jusqu'au 10 janvier — sans risque de gel — ce qui laisse toute latitude pour bien préparer les terres après les pluies d'automne.

De nouveaux déboires attendaient en avril certains cultivateurs de blé. Les champs devenaient d'une belle couleur jaune, toutes les feuilles se couvrant de pustules de rouille jaune. Cette rouille, fréquente et redoutée dans les régions septentrionales, cause peu de dégâts dans le Midi. Cette année même, dans nos collections, les variétés méridionales sont encore à peu près indemnes. Il n'en est pas de même des variétés étrangères : canadiennes, américaines, australiennes et même certaines italiennes.

Les dégâts actuellement constatés dans l'Hérault et le Gard tiennent au fait que des blés de meunerie, d'origine inconnue, ont été mis à l'automne dernier à la disposition de la culture.

Ces mélanges de variétés étrangères sont beaucoup plus sensibles à la rouille jaune que les blés français.

Cela prouve une fois de plus que les nombreux Organismes qui se

sont donné pour mission de conseiller les agriculteurs n'apportent pas toujours suffisamment d'attention au côté technique de leur activité, et aussi que les agriculteurs de cette région seraient biens inspirés en s'efforçant de produire eux-mêmes les semences de céréales dont ils ont besoin.

L. Alabouvette.

INTÉRÊT DE L'ARRACHAGE PRÉCOCE DES POMMES DE TERRE

Si l'arrachage des pommes de terre avant maturité est une pratique obligatoire pour tout producteur de plant, les agriculteurs non sélectionneurs peuvent s'inspirer utilement de cette méthode pour obtenir une meilleure conservation des tubercules destinés à leur consommation.

En effet, par l'arrachage précoce des pieds de pommes de terre, on évite non seulement la transmission des maladies de dégénérescence s'effectuant, en cours de végétation, soit par des pucerons piquant le feuillage, soit par simple contact de feuilles, mais encore les attaques tardives de mildiou ; les spores de ce dernier se développent sur les feuilles, puis à maturité, tombent sur le sol et contaminent les tubercules.

A ce sujet nous avons commencé, en 1946, une expérience qui se continuera cette année : nous avons effectué des prélèvements composés d'un tubercule par pied sur 30 pieds successifs d'une même ligne ; ces prélèvements eurent lieu : soit dans des cultures agréées en classe D, soit dans des parcelles dont la récolte était destinée à la consommation, mais toutes étant épurées jusqu'au moment du dernier prélèvements.

Pour la majorité des lots, ces prélèvements eurent lieu les :

26 août,
5 septembre,
14 septembre,
24 septembre,
1 octobre,

Etant donné l'époque où se plaça cette expérience, celle-ci ne put porter que sur des variétés tardives ou demi-tardives : Ackersegen, Arran-Banner, Institut de Beauvais, Ostbote, Figna, Reneta.

Les tubercules correspondant à chaque lot furent conservés sur clayettes dans une bonne cave, isolés de tout autre tubercule de pommes de terre et plantés, germés, le 15 avril 1947.

Un contrôle sanitaire effectué le 5 juin a donné les résultats inscrits dans le tableau ci-dessous.

Je ne me permettrai pas de tirer des conclusions définitives des résultats ci-dessus, étant donné le petit nombre de variétés et la faible quantité de tubercules sur lesquels a porté l'expérience ; toutefois, ces essais prouvent d'une façon précise l'intérêt qu'ont les agriculteurs qui désirent conserver du plant, à arracher leur récolte bien avant maturité ; cet intérêt se traduira l'année suivante par une augmentation de

ANNÉE 1947 — DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

RÉSULTATS SANITAIRES RELATIFS A L'ARRACHAGE PRECOCE DE QUELQUES VARIETES DE POMMES DE TERRE

Variétés	Lots	Dates d'arrachages en 1946																					Observations
		26 Août					5 Septembre					14 Septembre					24 Septembre					1er Octobre					
		E	M	F	B	Total	E	M	F	B	Total	E	M	F	B	Total	E	M	F	B	Total	E	M	F	B	Total	
ACKERSEGEN	1	6				6	7				7	5		2	1	8	5		3	1	9	5		3	1	9	
	2	5				5	6		1		7	6		1		7	5		3		8	5		3	1	9	Quelques pieds chétifs à la levée.
	3	4				4	4		1		5	4		1		5	5		1		6	5		2		7	
	4	4				4	4		2		6	4		3		7	4		4		8	5		4		9	6 manquants au dernier prélèvement.
	5	2				2	2		1		3	3		1		4	4		1		5	4		1		5	8 manquants au dernier prélèvement.
	6						5			1	6	5		1	1	7	6		1		8	6		2	1	9	2 manquants au dernier prélèvement.
	7						8				8	9				9											Quelques pieds manquants dans chaque plant.
ARRAN-BANNER	1	2				2	3		2		5	5		2		16	16	2	6		24	12	6	18		36	
	2	2	1			3						8	4	4		9	9		1		10	9		2		11	
INSTITUT DE BEAUVAIS	1							1	3		4			7		7	1	1	6		8						
	2	2		2		4	1		6		7	2		6		8											
	3						3		18		21	5		22		27	9		22		31	17		19		36	
OSTBOTE	1	1				1	2				2	2		1		2	3		1		4						
	2	2				2	3				3	4				4	5				5						
FIGNA	1	2				2	3				3	3				3	4				4	4				4	3 pieds manquants au dernier prélèvement.
RENETA	1	2				2	3				3	3				3	4				4	4		1		5	1 manquant au dernier prélèvement.

E = Enroulement. M = Mosaïque. F = Frisolée. B = Bigarrure.

rendement étant donné que les touffes de pommes de terre seront issues de tubercules sains.

Ce travail a été poursuivi cet été sur les mêmes variétés (mais sur un plus grand nombre de lots) auxquelles nous avons ajouté deux variétés demi-hâtives : Bintje et Flava.

Nous avons également noté le poids des échantillons afin d'essayer de déterminer la période optima, du point de vue sanitaire, pour la destructions des fanes, compte tenu du rendement, notamment en tubercules de 30 à 80 grammes ?

Destruction chimique des fanes.

L'arrachage précoce peut être remplacé par la *simple destruction des fanes* puisque ce sont ces dernières qui favorisent la contamination des tubercules par le mildiou et les maladies de dégénérescence ; les tubercules sont laissés en terre où leur peau se durcit.

La destruction des fanes peut s'effectuer soit par un procédé mécanique (fauchaison), soit par un procédé chimique (pulvérisations notamment de chlorate de soude ou de sulfate d'ammoniaque).

Les doses à employer sont variables suivant la texture du feuillage ainsi que le prouvent les essais effectués dans l'Aveyron le 18 septembre avec la collaboration de M. Dournac, ingénieur du Syndicat professionnel de l'industrie des Engrais azotés à Montpellier.

Ces essais eurent lieu :

— le matin, chez M. Carel, à Saleyrac, commune de Vors ;

— l'après-midi, chez M. Bellouguet, à Monteillet, commune de Durenque, où un vent Sud/Est — Nord/Ouest soufflait avec violence.

On pulvérisa à la dose de 1.000 litres à l'hectare :

a) des solutions de chlorate de soude à 2 pour 100, 2 pour 100 additionné d'un mouillant (novémol), 2,5 pour 100, 3 pour 100, 3,5 pour 100, et 4 pour 100.

b) des solutions de sulfate d'ammoniaque à 25 pour 100 et 25 pour 100 additionné d'un mouillant (novémol).

Ces essais eurent lieu sur Beauvais, Arran-Banner et Voran.

Le 25 septembre, en présence de très nombreux agriculteurs de l'Aveyron, du Tarn et du Cantal, ainsi que de la Lozère, venus assister à une démonstrations d'arracheuses de pommes de terre, les observations suivantes ont été faites :

1° — **Sur Institut de Beauvais :**

Feuillage tendre, plus sensible, brûlage complet avec toutes les solutions, y compris celle de chlorate de soude à 2 pour 100.

2° — **Sur Arran-Banner et Voran :**

a) *Sulfate d'ammoniaque à 25 pour 100 :* brûlage complet dès le 2me jour ;

b) *Sulfate d'ammoniaque avec Novémol :* brûlage complet le 3me jour ;

c) *Chlorate de soude à 4 pour 100 :* brûlage complet le 3me jour.

d) *Chlorate de soude à 3,5 pour 100* : brûlage complet le 4me jour.

e) *Chlorate de soude à 3 pour 100 :* brûlage très satisfaisant le 4me jour.

f) *Chlorate de soude à 2,5 pour 100 :* brûlage satisfaisant le 4me jour.

g) *Chlorate de soude à 2 pour 100 :* brûlage satisfaisant. Seules, quelques rares taches subsistent.

h) *Chlorate de soude à 2 pour 100 avec Novémol :* brûlage complet le 4me jour ; équivaudrait, quant aux résultats, à une solution de chlorate de soude à 3,5 pour 100.

Nous ferons connaître au printemps 1948, le comportement du blé ensemencé sur ces parcelles ; nous évaluerons le rendement en paille et en grains sur les diverses parcelles traitées afin de pouvoir indiquer aux sélectionneurs les avantages secondaires d'une telle pratique.

NÈGRE,
Ingénieur agronome.

FONCTIONNEMENT
DE LA SECTION DE SÉLECTION ET DE CONTROLE
DES BOIS ET PLANTS DE VIGNES EN 1947
(suite)

B. — **Sud-Ouest.**

Merlot rouge. — 462.875 greffes-boutures ; 206.900 greffés-soudés.

Porte-greffes :	Gloire	pour 100.	38
	3309 C.		25
	420 A.		17
	101-14 MG.		7
	41 B.		5
	161-49 C.		4
	Rupestris du Lot.		4
Etat sanitaire :	Bon.	pour 100.	1
	Moyen.		96
	Mauvais.		3

Cabernet-Franc. — 323.600 greffes-boutures ; 149.300 greffés-soudés.

Porte-greffes :	Gloire.	pour 100.	44
	420 A.		32
	3309 C.		12
	101-14 MG.		8
	41 B.		2
	Divers.		2
Etat sanitaire :	Bon.	pour 100.	0
	Moyen.		90
	Mauvais.		10

Sémillon. — 180.875 greffes-boutures ; 69.900 greffés-soudés.

Porte-greffes :	Gloire.	pour 100.	51
	420 A.		20

Rupestris du Lot. 12
101-14 MG. 10
3309 C. 3
1616 C. 3
1202 C. 1

Etat sanitaire : Bon. . . . . pour 100. 1
Moyen. 99

Saint-Emilion. — 185.425 greffes-boutures ; 87.900 greffés-soudés.

Porte-greffes : 41 B. . . . . pour 100. 93
Rupestris du Lot. 5
3309 C. 2

Etat sanitaire : Bon. . . . . pour 100. 0,6
Moyen. 99,4

Cabernet-Sauvignon. — 104.850 greffes-boutures ; 45.000 greffés-soudés.

Porte-greffes : Gloire. . . . . pour 100. 49
420 A. 22
3309 C. 15
101-14 MG. 7
161-49 C. 7

Etat sanitaire : Bon. . . . . pour 100. 100

Chasselas. — 46.550 greffe-boutures ; 21.300 greffés-soudés.

Porte-greffe : Rupestris du Lot. . . . pour 100. 45
Gloire. 26
3309 C. 17
420 A. 11
Divers. 1

Etat sanitaire : Bon. . . . . pour 100. 7
Moyen. 93

Merlot-Blanc. — Gloire ; Lot ; 161-49 C. ; 50.350 ; 13.200 ; moyen.
Jurançon. — Lot ; 56.700 ; 24.800 ; bon et moyen.
Malbec. — Lot ; Gloire ; 3309 ; 21.200 ; 9.700 ; moyen.
Sauvignon. — 420 A et Lot ; 3.400 ; 1.300 ; moyen.
Muscat de Hambourg. — En mélange ; Lot-Gloire ; 3309 ; 14.000 ; 6.200 ; bon ou moyen.
Muscadelle. — 420 A et Gloire ; 17.000 ; 7.800 ; moyen.
Mauzac rose. — Lot ; 5.000 ; 1.900 ; moyen.
Mauzac blanc. — 5 BB ; 500 ; 150 ; bon.
Valdiguier. — 3309 ; 2.500 ; 1.800 ; moyen.
Petit-Verdot. — 3309 ; 3.000 ; 1.500 ; moyen.
Blanquette grise. — Lot et 3309 ; 1.600 ; 780 ; bon ou moyen.
Bouchalès. — 3309 ; 2.500 ; 1.800 ; moyen.
Blanquette de Limoux. — Lot ; 101-14 ; 5 BB ; 2.200 ; 1.000 ; bon ou moyen.

C. — Vallée de la Saône.

Pinot noir (toutes populations). — 282.000 greffes-boutures plantées ; 143.690 greffés-soudés.

Porte-greffes :	3309	pour 100.	65
	161-49		24
	34 EM		8
	5 BB		3
Etat sanitaire :	Bon	pour 100.	2
	Moyen		98

Chardonnay. — 171.700 greffes-boutures ; 80.500 greffés-soudés.

Porte-greffes :	Gloire	pour 100.	33
	3309		28
	41 B		25
	5 BB		4
	3306		3
	Vialla		2
	Divers		5
Etat sanitaire :	Bon	pour 100.	1
	Moyen		84
	Mauvais		15

Gamay. — 180.300 greffes-boutures ; 266.100 greffés-soudés.

Porte-greffes :	3309	pour 100.	65
	Vialla		10
	Gloire		8
	Lot		7
	5 BB		4
	420 A		2
	Divers		4
Etat sanitaire :	Bon	pour 100.	5
	Moyen		95

Aligoté. — Sur 3309, 5 BB, 161-49 ; 137.600 greffes-boutures ; 80.660 greffés-soudés ; état sanitaire, bon ou moyen.

Pinot blanc. — 3309, 161-49, 5 BB et divers ; 150.500 ; 83.220 ; bon ou moyen.

Pinot gris. — 3309 ; 3.000 ; 1.800 ; moyen.

Gamays teinturiers (mélange de G. Fréaux, G. de Chaudenay, G. de Bouze). — 3309, 101-14 ; 17.000 ; 10.300 ; bon.

Plant de Tréffort = Gouais. — 3309 ; 1.000 ; 600 ; bon.

Sauvignon. — 3309 ; 7.000 ; 4.000 ; bon.

Meslier Saint-François. — 3309 ; 4.000 ; 2.000 ; bon.

Chenin. — 3309 ; 6.000 ; 3.000 ; bon.

Cabernet-Sauvignon. — 3309 ; 4.200 ; 2.500 ; bon.

Traminer. — 3309 ; 2.000 ; 1.000 ; bon.

Riesling. — 3309 ; 4.000 ; 2.000 ; bon.

Chasselas. — 3309, Lot ; 20.000 ; 8.500 ; bon.

De cette première année de contrôle des greffés-soudés il résulte plusieurs enseignements :

1° La difficulté d'identification des cépages est considérable en pépi-

nière ; la vigueur, très différente selon les pépinières, les sulfatages abondants compliquent beaucoup le travail.

2° L'appréciation de l'état sanitaire rencontre des difficultés non moins grandes.

Dans ces conditions, le contrôle étroit des provenances paraît s'imposer.

Hybrides producteurs-directs. — Le contrôle des producteurs-directs n'a pas encore été abordé ; cependant M. Guillot a parcouru un certain nombre de pépinières d'hybrides.

	Racinés	Greffés-soudés
	—	—
Baco 1.	37.500	—
Baco 22 A.	5.000	—
244 L.	200	—
128 S.	1.000	2.250
156 S.	3.000	—
157 G.	3.000	—
4643 S.	49.700	4.000
4986 S.	75.300	27.000
5276 S. V.	82.400	1.200
5437 S.	1.000	—
5455 S. (mélange).	364.000	58.400
6905 S.	2.000	—
7053 S. (mélange).	503.400	52.500
8357 S.		5.600
8616 S.	500	—
8716 S.	2.000	—
8745 S. (mélange).	60.500	—
10173 S.	15.000	—
10868 S.	92.000	—
10878 S.	120.000	—
11803 S.	26.000	10.000
12375 S. V.	12.000	—
12417 S. V.	6.800	—
13669 S.	5.000	—
13694 S.	3.200	—
18283 S. V.	13.000	—
18315 S. V.	22.000	—
Divers.	10.000	—

Les mélanges variétaux sont plus fréquents et plus graves que chez V. Vinifera. C'est ainsi que 7053 S. et 8745 S. sont neuf fois sur dix en mélange. On a beaucoup remarqué un Cabernet Sauvignon planté direct comme 7053 S. (5.000 plants).

V. — VITIS VINIFERA (Greffons)

Le contrôle effectif des provenances de greffons n'a pu être mis en route en 1947. La résistance des greffeurs et la difficulté éprouvée par les agents du Service à prospecter les plantations de V. Vinifera, c'est-à-dire à pénétrer chez les viticulteurs eux-mêmes, restent des obstacles réels.

D'autres raisons s'y ajoutent ; la question pourra être développée après une nouvelle campagne de travail en 1948, avec une meilleure connaissance des choses et probablement plus de fruit.

Des parcelles de vignes-mères de greffons ont cependant pu être immatriculées. Il paraît prématuré d'en donner actuellement le détail.

D'autre part, une étude générale portant sur les caractères, les aptitudes et l'état sanitaire des cépages a pu être poussée plus ou moins loin selon les possibilités matérielles de travail par M. Guillot dans la vallée de la Loire, M. Lagard dans le Sud-Ouest et M. Marcout dans la vallée de la Saône.

A. — Vallée de la Loire (M. Guillot).

L'action de la Section de sélection et de contrôle des bois et plants de vigne s'est particulièrement exercée dans les départements viticoles les plus importants et les plus accessibles : Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher.

Il a été procédé à une étude préliminaire de l'encépagement de la vallée de la Loire, contribution à une mise au point ampélographique qui sera complétée dans l'avenir.

Chenin blanc. — Pineau de la Loire ; Pineau d'Anjou ; Blanc d'Anjou.

C'est le cépage français le plus cultivé dans la vallée de la Loire, depuis le Maine-et-Loire jusqu'au Loiret. Il est bien connu, et le produit qu'il donne l'a rendu justement célèbre.

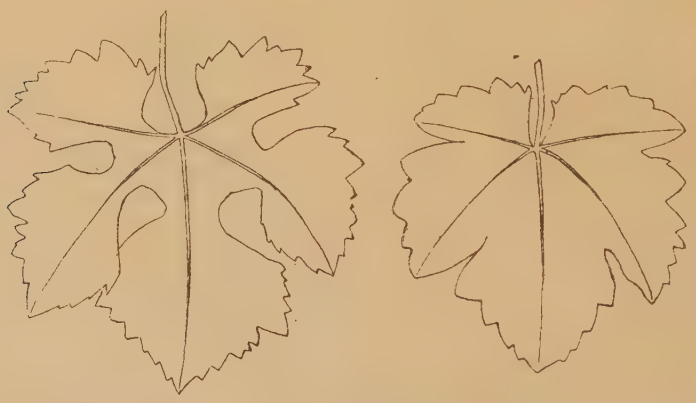

Fig. 1. — *A droite,* Chenin du type courant ;
A gauche, Chenin lacinié (Chenonceaux et Vouvray).

Il est de coutume de parler « du Chenin » alors qu'on devrait dire « les Chenins ». En effet, il existe toute une famille de cépages, proches les uns des autres, qui appartiennent à ce type. Des sélections ont été faites au cours des siècles : en Maine-et-Loire, on parle du Pineau de Briollay, du Pineau de Savennières sans savoir exactement de quel type il s'agit, mais il est vraisemblable qu'autrefois des types répondant à ces termes aient été isolés. En Indre-et-Loire, et particulièrement à Vouvray, il existe deux sous-variétés : Pineau vert et Pineau jaune, qui

se distinguent par la grappe. Le premier possède à maturité des grains restant verts ; le deuxième présente des grains dorés. L'examen attentif du feuillage permet à un œil exercé d'établir une différence.

Indépendamment de ces sélections existantes, nous avons essayé en Maine-et-Loire de dégager dans les populations locales des types bien définis. D'ores et déjà nous avons pu, uniquement par l'étude des caractères morphologiques : bourgeonnements, feuilles, bois, établir des différenciations. Il y a là un vaste champ de travail du plus grand intérêt.

Etat sanitaire. — Le Chenin est un des cépages de la vallée de la Loire qui semble avoir été le plus éprouvé par la dégénérescence infectieuse. Il se déforme facilement et présente les symptômes classiques ; nous avons :

Au premier stade : entre-nœuds irréguliers, feuilles asymétriques, prompts bourgeons ;

Deuxième stade : doubles feuilles, doubles nœuds, fasciations ;

Troisième stade : les feuilles deviennent laciniées, avec des dents très aiguës et un sinus pétiolaire s'ouvrant exagérément. Le limbe devient « chagriné » et présente de la mosaïque ;

Quatrième stade : la plante se rabougrit et se nanifie.

On constate peu ou pas de panachure. Il semble d'ailleurs que ce soit une règle générale pour les cépages de cette région. C'est en Maine-et-Loire que le Chenin est le plus atteint par la dégénérescence infectieuse. Il existe quelques taches, particulièrement dans le Saumurois, semblables à celles que l'on peut voir dans le Languedoc. La maladie manifeste également sa présence dans quelques vignobles de Vouvray. En général, il n'y a pas encore lieu de s'inquiéter ; la maladie n'est pas encore aussi avancée dans son évolution que dans la région méridionale.

Aptitudes culturales. — Le Chenin est trop connu pour qu'il soit utile de s'étendre sur ses aptitudes culturales. Il est cependant intéressant de noter que ce cépage de deuxième époque se trouve à la limite septentrionale de la culture de la vigne. Dans les années peu favorables, la maturité est difficile. La sélection devrait permettre d'isoler des clones moins tardifs. Il est en effet aisé de constater, en parcourant les vignes de Chenin, des différences notables de maturité d'une souche à l'autre. Pour pallier cette tardivité, il est possible de recourir à des porte-greffes faibles qui avancent la maturité : Riparia et Riparia-Berlandieri. Avec des porte-greffes vigoureux, la végétation s'emballe aux dépens de la fructification et la pourriture noble que l'on recherche est difficile à obtenir. Sur 3309, le Chenin dégénère, ce qui s'explique assez bien quand on connaît l'état sanitaire de ce porte-greffe. Les viticulteurs le savent très bien.

Groslot = *Groleau*. — Ce cépage tient une grande place dans les vignobles de la vallée de la Loire, en Maine-et-Loire, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher. On l'appelle Groleau de Cinq-Mars, ou encore par erreur Gamay de Chatillon dans les régions de Savennières et de Vauchrétien (Maine-et-Loire).

Etat sanitaire. — L'état sanitaire du Groleau est des plus défectueux. Les symptômes de la dégénérescence infectieuse se présentent d'une façon

particulière sur ce cépage. Les entre-nœuds irréguliers, les doubles nœuds sont nombreux. Par contre, il est difficile de trouver des déformations foliaires. Au stade final, cependant, on voit apparaître des feuilles asymétriques avec parfois des excroissances et des feuilles doubles. La souche s'affaisse à la façon d'un saule pleureur, aspect bien caractéristique du Groleau malade. Comme sur le Chenin, la panachure est peu commune. Quand elle existe, elle se manifeste par une coloration jaune le long des nervures.

Le Groleau se comporte comme un cépage très sensible à la dégénérescence infectieuse. Il n'est pas recommandable de le greffer sur 3309 pour les raisons que nous avons vues précédemment. Les viticulteurs savent qu'ils ne doivent pas planter du Groleau sur un arrachage récent et lui réservent, autant que faire se peut, les terrains neufs. On lui préfèrera le Cabernet, qui s'avère être jusqu'à nouvel ordre un greffon plus tolérant.

Aptitudes culturales. — C'est un cépage rustique, gros producteur. Chauvigné n'a-t-il pas dit, en d'autres temps, que le Groleau était à la vallée de la Loire ce que l'Aramon était au Midi. Cette appréciation est toujours valable. Son vin est d'un petit degré, mais cependant assez bouqueté. En 1947, il est de bonne qualité. Le Groleau reste un bon cépage de sécurité. Au greffage, il est parfois réticent, comparativement au Chenin ; il « part » plus difficilement.

Cabernet. — Sous ce nom, nous comprendrons : Cabernet Franc, ou Breton, type Bourgueil, ou Bon Rouge. Il existe très peu de Cabernet-Sauvignon dans la vallée de la Loire. En Maine-et-Loire, on appelle quelquefois, à tort, Pineau d'Aunis, un Cabernet qui n'est pas le Breton ; le bourgeonnement en est plus cuivré et la feuille moins bullée. Il est d'ailleurs assez difficile de faire la distinction.

Le Breton est le cépage bien connu de Bourgueil. En Maine-et-Loire, on le cultive de plus en plus, aux dépens du Groleau, en raison de la qualité de son vin, de son bon état sanitaire et de ses aptitudes culturales intéressantes.

Etat sanitaire. — Le Cabernet se déforme peu. On constate peu de doubles nœuds et de fasciations, encore moins de panachure. Ce sont les doubles feuilles qui apparaissent en premier lieu. Au dernier stade, qui est excessivement rare, la taille des feuilles diminue, leurs dents s'accusent exagérément, la souche prend l'aspect d'une touffe de houx. Quand la panachure apparaît, elle se limite aux nervures, comme sur Groleau. La plante arrive à produire de moins en moins, elle millerande. Les vignerons disent alors qu'ils ont affaire à un « faux-cep ».

Le Cabernet paraît assez tolérant vis-à-vis de la dégénérescence infectieuse.

Aptitudes culturales. — C'est un cépage vigoureux, conduit à taille longue. Il s'accommode bien de porte-greffes vigoureux : le vignoble de Bourgueil est greffé sur Rupestris du Lot. On peut s'étonner de cette pratique pour un cépage tardif. Elle peut cependant être admise dans des situations semblables à celles de Bourgueil, où la pauvreté extrême des sols diminue la puissance des porte-greffes. Actuellement,

quelques viticulteurs de Maine-et-Loire essaient de greffer le Cabernet sur 161-49 en 5 BB moins vigoureux, donc moins tardifs, mais dont la puissance végétative reste en rapport avec celle du greffon. Il est intéressant de remarquer que sur 5 BB le Cabernet a donné cette année une fructification abondante sur les prompts bourgeons, ce qui représente un sérieux inconvénient à la vendange.

On le dit sensible au mildiou de la grappe, mais cependant il est facile à défendre contre les maladies cryptogamiques. C'est un cépage donnant un vin de qualité, d'un rendement honnête, dépassant souvent les limites permises. Cette année, il a produit 50 hectolitres à l'hectare et plus.

Muscadet = *Melon, Gamay blanc*. — C'est le cépage le plus cultivé en Loire-Inférieure.

Comportement. — Ce cépage est d'une très bonne tenue. Les viticulteurs du Nantais connaissent peu ou ne connaissent pas le court-noué avec le Muscadet. Il pourrait être un greffon assez tolérant. Doubles feuilles et doubles nœuds sont rares. On remarque quelquefois un peu de panachure qui se manifeste de la même façon que sur les cépages précédents.

Comme chacun sait, il est sensible au mildiou. Sa production est rentable puisque, cette année, il donnait souvent plus de 50 hectolitres à l'hectare. Son vin est sec, titrant couramment 9 à 12°.

Gros Plant. — Le Gros Plant est le cépage de quantité qui reste le plus cultivé en Loire-Inférieure après le Muscadet. On a l'habitude, dans les

Fig. 2. — *A droite,* Folle-Blanche, type de la Vienne ; feuille moins large, sinus latéraux moins ouverts que chez le Gros Plant (fig. 3) ; *A gauche,* Folle-Blanche type Loire-Inférieure ; diffère du Gros Plant par la dentelure et la forme du lobe médian.

ouvrages ampélographiques, de confondre le Gros Plant avec la Folle Blanche. Or, il existe sûrement plusieurs variétés apparentées à ce qu'on appelle la Folle Blanche. Le Gros Plant en serait une. Il faudrait d'ailleurs s'entendre sur le choix du chef de famille auquel serait attribué le nom de Folle Blanche. Il existe en Loire-Inférieure deux cépages que l'on différencie assez bien avec un peu d'attention. On arrive même à les distinguer dans les mélanges en pépinières.

D'une part, le Gros Plant avec une feuille petite, bullée, légèrement tourmentée. Il est souvent court-noué.

D'autre part, un cépage que certains des vignerons appellent la Folle Blanche, lorsqu'ils l'ont remarqué. La feuille est moins bullée, plus grande que celle du Gros Plant. Le lobe médian est très accusé, alors que sur le Gros Plant il est tronqué. La texture et le reflet de la feuille rapprochent ce cépage du Jurançon. Il serait intéressant de comparer ces cépages avec la Folle Blanche des Charentes, d'où la nécessité d'établir des collections.

Fig. 3. — Gros Plant.

D'ores et déjà, la Folle Blanche type Loire-Inférieure, cépage presque ignoré des gens du Nantais eux-mêmes, se classe au-dessus du Gros Plant par la qualité de son vin. Si elle est un peu moins fructifère que le Gros Plant, elle mérite cependant une mention spéciale. Il y aurait peut-être intérêt à la faire connaître et à la multiplier.

Comportement du Gros Plant. — Le Gros Plant présente d'une façon déconcertante tous les symptômes de la dégénérescence infectieuse dans la plupart des vignobles nantais. Doubles nœuds, doubles feuilles, fasciations, existent à profusion. Si la production diminue dans les vignes contaminées, cette diminution n'est pas tellement sensible, et il faudrait admettre que la baisse de production n'est pas proportionnelle à l'intensité des caractères extérieurs de la maladie, comme sur le Groleau et sur le Chenin. Un Chenin sur lequel se manifesteraient les symptômes relevés sur Gros Plant ne produirait presque plus. Le Gros Plant est un cépage à gros rendement. Il a la mauvaise réputation d'être sensible à la pourriture grise : ce n'est pas nouveau. Le vin qu'il donne est de faible degré, acide. Quoi qu'il en soit, étant donné son goût neutre, il pourrait à la rigueur être employé par les fabricants de mousseux de préférence à certains vins d'hybrides producteurs directs à goût foxé.

(à suivre) J. Branas.

PÉPINIÈRES BOUILLARD

A CARPENTRAS (VAUCLUSE)

MEILLEURS HYBRIDES ET VINIFERAS GREFFÉS SOUDÉS SUR LOT OU 3309
RACINÉS PORTE-GREFFES LOT ET 3309. BOIS GREFFABLES TOUTES VARIÉTÉS

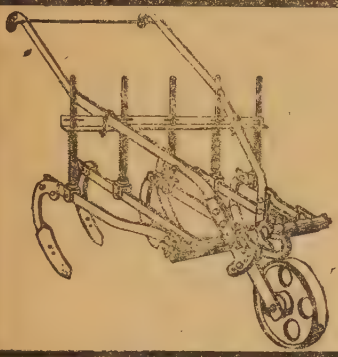

Cultivateur "MINERVA" Brevet 817-243

à dents Indépendantes

Chaque dent travaille indépendamment du bâti
Plus de dents cassées — Stabilité totale
Moindre fatigue pour le conducteur
C'est l'appareil du viticulteur moderne

Deux largeurs : 0,75 et 0,55 cm.

Pierre MONESTIER et fils, Constr, CASTELNAUDARY (Aude)

Tél. : 2-88

Ne cherchez plus!

Un seul soufre permet de soufrer en sulfatant: c'est SOUFRALO

Seul Soufralo se mélange parfaitement à la Bouillie sans dépôt, sans grumeaux, sans mousse.

Seul il n'engorge jamais les appareils quelle que soit la dose utilisée. Au contraire la Bouillie, plus mouillante, passe mieux et marque mieux.

Pour soufrer en sulfatant, par tous les temps, n'employez que Soufralo. Car c'est - de plus - le seul soufre mouillable qui soit à la fois " activé " et " curatif ".

Contre l'oïdium, même déclaré : Soufralo... exclusivement.

SOUFRALO

ROGER SIMONNOT

6, Quai de l'Avenir - SÈTE

Vignerons !...

Que désirez-vous ?

vous réaliserez les premières en obtenant la seconde...

si vous employez le

NOUVEAU PRESSOIR

"SUPERCONTINU"

(Breveté S.G.D.G.) **"Nectar"** (Marque déposée)

MABILLE

SPÉCIAL POUR VINS DE CRUS

qui allie les avantages du Pressoir Continu

Economie d'Achat, d'Installation, d'Exploitation
Suppression de la main-d'œuvre.
Vinification simplifiée.

aux avantages des Pressoirs discontinus (à bras, au moteur, hydrauliques, horizontaux, etc...)
Jus clairs parfaits.
Produits de haute qualité.

Références, Renseignements, Devis et Catalogue franco sur demande adressée à

"PRESSOIRS MABILLE"

Dépôt à Béziers
(Hérault)

AMBOISE (I.-&-L.)

Maison fondée en 1835
R. C. Tours 195

La Société des

Pressoirs Colin

21-27, rue J.-J.-Rousseau — MONTREUIL-s/BOIS (Seine)

Est à même de vous fournir les appareils de vinification les plus modernes

PRESSES CONTINUES - PRESSES HYDRAULIQUES - P.H.R.A. - FOULO-POMPES, etc...

1 PORC GRATIS vivant castré franco crédit

4 pour 6000 frs et 8 p. 9950 frs

300 porcs à vendre depuis 800 frs

Ecrire: VALADE, moutons, SARLAT

Pour vos Vignes :

Utilisez les nouveaux pulvérisateurs

VERMOREL

PUISSANCE DE PULVÉRISATION

DOUCEUR DE TRACTION

Villefranche-s/-Saône (Rhône)

SOCIÉTÉ ANONYME au capital de 8.000.000.

Modifications apportées à l'horaire des trains de voyageurs à dater du 9 mai 1948

La S. N. C. F. communique :

A partir du 9 mai 1948, les modifications suivantes seront apportées à l'horaire des trains de voyageurs :

1° *Ligne de Tarascon à Sète :*

Train express A. P. sera avancé de 7' au départ de Sète (5 h. 33).

Train omnibus 411 sera avancé de 30' au départ de Nîmes (5 h. 45), de 31' départ de Montpellier (7 h. 09) et de 36' au départ Sète (7 h. 41).

Train omnibus autorail 445 sera avancé de 50' à l'arrivée à Nîmes (arr. 7 h. 13, départ 7 h. 45) et continuera jusqu'à Montpellier (arrivée 8 h. 56).

Train rapide 421 sera retardé de 5' au départ de Nîmes (7 h. 38), aura son parcours *prolongé jusqu'à Sète* (arrivée 9 h. 09) et desservira les gares comprises entre Montpellier et Sète.

Train omnibus 451 sera mis en marche entre Avignon (dép. 11 h. 37), Tarascon (12 h. 05-12 h. 09), Nîmes (12 h. 40-12 h. 58), Lunel (13 h. 40-13 h. 43) et Montpellier (arrivée 14 h. 17).

Train direct autorail 427 sera mis en marche entre Montpellier (dép. 14 h. 27), Sète (14 h. 49-14 h. 51) et Narbonne (arrivée 15 h. 47).

Le train 431 partira d'Avignon (16 h. 15), Tarascon (16 h. 34-16 h. 37), Nîmes (17 h. 04-17 h. 08), Lunel (17 h. 30-17 h. 31), Montpellier (17 h. 50-17 h. 55), Sète (18 h. 18-18 h. 21) et terminera à Perpignan (arr. 20 h. 35).

Le train 436 sera mis en marche de Cerbère à Avignon. Sète (7 h. 56-7 h. 58), Montpellier (8 h. 22-8 h. 26), Lunel (8 h. 46-8 h. 47), Nîmes (9 h. 08-9 h. 13), Avignon (arrivée 9 h. 58).

Le train 480 sera mis en marche entre Sète (dép. 13 h. 20) et Avignon (arr. 16 h. 19), Montpellier (13 h. 50-14 h. 05), Lunel (14 h. 38-14 h. 39), Nîmes (15 h. 15-15 h. 20), Tarascon (15 h. 52-15 h. 54).

Le train 424 sera mis en marche entre Narbonne (dép. 12 h. 42) et Montpellier (arr. 14 h. 00).

Le train BL sera retardé de 6' au départ de Sète (17 h. 02) à Lunel (arr. 18 h. 03) et de 5' au départ de Lunel (18 h. 05) à Nîmes (arr. 18 h. 30, dép. 18 h. 40).

Le train 484 sera retardé de 24' de Montpellier (dép. 18 h. 34) à Nîmes (arr. 19 h. 55).

Le train rapide 422 *partira de Sète* (18 h. 23), desservira les gares jusqu'à Montpellier (arr. 19 h. 03) et sera retardé de 20' au départ de Montpellier (19 h. 30) et de 25' au départ de Nîmes (20 h. 18-20 h. 31).

Le train express PA sera avancé de 8' au départ de Sète (23 h. 50), (1 h. 14-1 h. 25).

2° *Ligne de Lyon à Nîmes via Le Teil :*

Le train 914 sera retardé de 11' au départ de Nîmes (17 h. 54).

Les trains 903 et 914 circuleront tous les jours.

Les trains 901 et 913 ne circuleront que les mardis, jeudis et samedis.

3° *Ligne de Paris à Nîmes via St-Germain-des-Fossés :*

Le train 1481 circulera *tous les jours* entre La Levade (dép. 5 h.) et Nîmes (arr. 6 h. 54).

Le train 1487 circulera tous les jours entre Langogne et Nîmes (arrivée 8 h. 51).

Le train 1483 sera avancé de 20' d'Alès (dép. 16 h. 30) à Nîmes (arrivée 17 h. 44).

Le train 1111 sera avancé de 37' de La Bastide-St-Laurent-les-Bains (dép. 20 h. 21) à Nîmes (arr. 23 h. 13), où il assurera la correspondance avec le train RB se dirigeant sur Bordeaux.

Le train MV 4884 sera avancé de 34' au départ de Nîmes (4 h. 21) et *terminera à La Bastide-St-Laurent-les-Bains* (arr. 9 h. 31).

Le train 1114 sera retardé de 28' au départ de Nîmes (6 h. 48).

Le train MV 4682 sera retardé de 43' au départ de Nîmes (11 h. 08).

Le train 1116 sera avancé de 32' au départ de Nîmes (14 h. 55) et de 39' au départ de La Bastide-St-Laurent-les-Bains (18 h. 19).

Le train 1480 circulera *tous les jours* entre Nîmes (dép. 18 h. 46) et Langogne.

Le train 1486 circulera *tous les jours* entre Nîmes (dép. 21 h. 10) et La Levade (arr. 23 h. 01).

4° *Ligne d'Alès à Montpellier par Sommières :*

Le train 2861 sera avancé de 20' d'Alès (5 h. 55) à Montpellier (8 h. 03).

Le train 2866 sera avancé de 10' au départ de Montpellier (18 h. 10).

5° *Ligne du Vigan à Nîmes :*

Le train 2845 sera avance de 42' au départ du Vigan (5 h. 08).

Le train 2847 sera mis en marche entre Le Vigan (12 h. 15) et Nîmes (14 h. 30).

Le train MV 4882 sera avancé de 1 heure au départ de Nîmes (6 h. 40).

Le train 2848 sera mis en marche entre Nîmes 9 h. 18) et Le Vigan (11 h. 38).

6° *Ligne d'Alès à Saint-Jean-du-Gard :*

Les trains 9397 et 9398 ne circuleront pas les dimanches et fêtes.

Des modifications de moindre importance ayant été également prévues, MM. les voyageurs peuvent se renseigner, dès maintenant, dans les gares.

LA CAMPAGNE DES BOIS ET PLANTS DE VIGNE EN 1947-1948

La campagne des bois et plants de vigne 1947-48 est terminée. Elle a été marquée par des fluctuations importantes qui la font considérer comme un peu exceptionnelle bien que de telles années soient assez fréquentes dans le négoce des bois et plants de vigne.

D'une façon générale, cette campagne s'est terminée de bonne heure aussi bien en ce qui concerne les racinés que les boutures greffables ; mais les raisons de cette fin rapide sont diverses. Dans le Midi, où l'on utilise surtout les racinés, l'hiver particulièrement sec a permis aux viticulteurs d'effectuer les travaux de plantation de très bonne heure, si bien qu'au début du mois de mars toutes les plantations étaient pratiquement terminées. Quant aux boutures greffables, c'est le manque de marchandise qui a hâté la fin de la campagne et dès la mi-février les ventes aux utilisateurs commençaient à se raréfier.

Examinons rapidement comment s'est présentée la campagne qui vient de s'achever en essayant de déterminer et d'étudier les causes qui semblent avoir modifié son déroulement normal.

En ce qui concerne les racinés, et en tenant compte des prix pratiqués, il convient de les classer en deux groupes bien distincts. D'une part, les variétés courantes : Lot, Gloire, 3.306, 3.309, 101-14... qui, par suite de leur bonne reprise en pépinière, se situent au bas de l'échelle des prix ; d'autre part, les variétés dites « Berlandiéri » comprenant les principaux hybrides de Berlandiéri : 161-49, 420 A, 5 BB, 99 R, 110 R et 41 B, qui ont une reprise assez faible en pépinière ce qui justifie leurs prix élevés. Entre ces deux groupes, sur lesquels porte la presque totalité des transactions, il faut faire une place aux variétés dites « rares » : 44-53, 196-17, 8 B, 150-15, etc...

Peu de choses à dire sur les variétés rares, celles-ci étant vendues à des prix variables suivant les régions et la propagande effectuée, la rareté étant toujours, dans ce cas, assez bien dosée et orchestrée. Les transactions sur ces variétés n'ont porté évidemment que sur des quantités assez faibles ; d'abord, parce qu'il en existe peu, mais aussi parce que les viticulteurs ont quelque appréhension à utiliser des variétés dont les aptitudes n'ont pas été confirmées, ou alors, n'en font-il un essai que sur une faible étendue, ce qui est sage. Les résultats pratiques constituent certainement la meilleure propagande. Parmi les variétés rares, seul le 44-53 semble prendre une certaine extension depuis quelques années ; l'avenir nous démontrera avec quelque précision si l'on fait bien ou mal.

Les variétés dites «Berlandiéri» ont, depuis plusieurs années, la faveur des vignerons du midi, en particulier le 161-49 qui semble être considéré comme un plant « passe-partout ». Nous ne discuterons pas ici le bien fondé de cet engouement, mais il convient de rappeler que tous ces «Berlandiéri» sont en fait des hybrides dont les aptitudes sont quelquefois nettement différentes, en rapport avec les géniteurs qui les composent, il n'est donc pas permis de les mettre tous au même niveau et de reconnaître en eux des qualités égales. Les transactions sur ces

variétés ont été particulièrement importantes et pendant toute la durée de la campagne les prix se sont maintenus très élevés, aux environs de 20 francs pièce. De tous les «Berlandiéri», seul le 420 A ne semble pas avoir la cote auprès des viticulteurs de notre région, aussi son prix de vente a été bien inférieur aux autres hybrides de même sang.

Les variétés courantes ont débuté entre 8 et 10 francs le plant, correspondant approximativement aux cours de l'année précédente. Ces cours se sont maintenus jusqu'au début du mois de janvier, époque à laquelle on commença à observer un léger fléchissement du Rupestris du Lot suivi de très près par le 3.309 et, plus tard, par le Riparia Gloire. Le mouvement de baisse prit bientôt une allure rapide et générale, particulièrement pour le Rupestris du Lot, si bien qu'au début du mois de février les prix à la production étaient tombés très bas, entre 2 fr. 50 et 4 fr. Dans toute la région viticole utilisant des racinés, les offres se multipliaient et la concurrence jouait. On en était revenu aux plus belles années d'abondance d'avant-guerre.

Nous allons essayer d'analyser très objectivement la cause de cette chute des prix. Certes, les effets du jeu de l'offre et de la demande se sont fait sentir pleinement cette année et il faut s'en réjouir. S'il y a eu incontestablement de nombreuses demandes, car on a beaucoup planté cet hiver, les offres ont été encore plus nombreuses, d'où un déséquilibre marqué qui a réagi automatiquement sur les prix. On a donc établi de nombreuses pépinières l'an dernier, et là-dessus rien à dire si le viticulteur peut trouver à bon compte des racinés sains et authentiques comme il est en droit de l'exiger ; mais hélàs ! beaucoup de boutures pépinières ont eu une autre origine que celle de vignes-mères reconnues comme telles. Une foule de boutures en provenance de « sagattes » et d'autres coins bien connus ont été mises en pépinières l'an dernier et ont donné des racinés ne présentant aucune garantie tant au point de vue sanitaire que spécifique. Il n'est pas exagéré de dire qu'environ 10.000.000 de racinés de cette provenance sont venus alourdir le marché. Ces 10.000.000 de racinés donneront probablement des vignes, mais quelles vignes ? On s'en apercevra d'ici peu. Il faut cependant rendre hommage aux efforts de la Section de sélection et de contrôle des bois et plants de vigne qui a lutté énergiquement, dans la mesure de ses moyens, contre les pépinières de sagattes, allant jusqu'à ordonner et contrôler leur destruction. Mais toutes, malheureusement, n'ont pas subi le même sort et pour cause !

Nous croyons savoir qu'un projet de règlement pour l'obtention et la répartition de plants racinés dits « Sélectionnés classe Elite » est en voie de discussion et d'agrément par les Services officiels. Autrement dit, les plants racinés seront classés en plants tout venant et en plants « Sélectionnés classe Elite », strictement contrôlés. Ce sera au viticulteur, soucieux de l'avenir de son vignoble, à qui il appartiendra de faire triompher les plants de qualité. Nous reviendrons sur la question, car elle est d'importance.

D'une façon générale, le marché des racinés a été dominé par une forte demande en 161-49 et en 99 R ou 110 R devant une offre plutôt modeste. Cet état de chose a retenti nécessairement sur l'orientation des transactions, les variétés peu demandées étaient achetées à la pro-

duction conjointement avec du 161-49 ou 99 R et la revente s'effectuait à l'utilisation dans les mêmes conditions. Certains sont arrivés à cette méthode de transaction assez particulière qui consistait à imposer à certains groupements d'achat une ou plusieurs variétés pour cèder celles qui étaient normalement réclamées par le groupement, ce qui, en matière commerciale, est nettement abusif. Il est probable et souhaitable qu'un jour l'engouement souvent injustifié que l'on porte à telle ou telle variété soit plus mesuré ; à ce moment, il est probable que le marché deviendra plus raisonné et raisonnable.

Si la demande s'est toujours maintenue importante et pressante pour les variétés à base de Berlandiéri, par contre un certain marasme a règné sur l'écoulement des variétés courantes ; beaucoup n'ont pas été utilisées et sont restées pour compte chez le producteur ou ont été envoyées au greffage.

*
**

Contrairement aux racinés, le marché des boutures greffables s'est maintenu toujours très ferme pendant toute la campagne malgré une certaine réserve de la part de quelques régions utilisatrices. Cette campagne de boutures greffables, comme celle des racinés, s'est terminée rapidement, marquée par une pénurie grave pour les variétés courantes qui a eu pour conséquence une hausse brutale et irraisonnée des prix.

Nous ferons une mention spéciale pour le Riparia Gloire, qui s'est longtemps tenu en marge du marché. En effet, les acheteurs habituels du Riparia Gloire (région bordelaise) ont manifesté une certaine réticence dès le début de la campagne, jugeant trop élevés les prix que proposaient les pépiniéristes professionnels. Il y eut une véritable grève des achats pendant une période assez longue au cours de laquelle on n'enregistra que quelques rares ventes, faites discrètement, presque à l'insu de la profession, toujours désireuse de maintenir les prix fixés primitivement. Cependant les greffeurs girondins, soucieux d'établir leurs pépinières et les détenteurs de boutures greffables non moins soucieux de les écouler, ont finalement fait preuve de part et d'autre de quelque compréhension, et le marché du Riparia Gloire s'amorça lentement et tardivement. L'erreur commise par les greffeurs girondins, l'année dernière, en achetant les boutures greffables à n'importe quel prix, dans l'intention de vendre les greffés-soudés dans de semblables conditions l'an d'après, n'a pas été sans apporter un déséquilibre dans les budgets particuliers. C'est une leçon à méditer.

Le marché des 41 B, qui intéresse surtout la région champenoise et la Charente, s'est présenté sous un jour tout à fait différent. De très bonne heure, les boutures greffables de 41 B ont disparu du marché, sauf quelques rares lots disputés âprement par quelques acheteurs. Il semble bien qu'au début de la campagne certains professionnels se soient assuré une grosse partie de la production dans un but, peut-être, concerté et dirigé. Il est vrai que la campagne précédente n'a pas été sans apporter quelque animosité entre certains utilisateurs et détenteurs de boutures greffables, et c'est peut-être pour cela que les 41 B ont pris une autre route que celle des années précédentes. Mais il y a certainement autre chose. Si les utilisateurs métropolitains s'étaient fixés des

prix plafonds, les greffeurs algériens, probablement plus riches et entrevoyant un avenir particulièrement prospère, n'eurent aucune crainte à payer les 41 B jusqu'à 13 fr. le mètre, ce qui n'était certainement pas le prix plafond des utilisateurs métropolitains. Nos greffeurs se sont donc contentés des restes : à prendre ou à laisser.

Les boutures greffables de Rupestris du Lot, 3.309, 5 BB et 161-49, pour ne citer que les plus courantes, se sont maintenues pendant longtemps à des prix assez fermes. Le marché semblait être stationnaire sur ces variétés lorsque, brusquement, un mouvement de hausse s'est amorcé pour prendre rapidement une cadence accélérée. C'est ainsi qu'entre le 30 janvier et le 20 février (deux dates du marché de Carpentras) le Rupestris du Lot à la production a augmenté de 4 à 5 fr. par mètre ; le 3.309, de 5 fr. ; le 161-49 et le 5 BB, de 3 fr. Cette augmentation subite n'a pas été sans désorienter beaucoup de greffeurs qui n'ont pu d'ailleurs s'approvisionner normalement.

Nous pourrions examiner ici rapidement ce qui semble être la cause de cette hausse subite et inconsidérée des prix dans le but évident d'en tirer une leçon pour l'avenir.

En premier lieu, l'exportation a prélevé sur le marché français une quantité très importante de boutures greffables. D'après une statistique officielle de la Section de sélection et de contrôle des bois et plants de vigne, qui contrôle les exportations, il s'est exporté 11.957.000 mètres de diverses variétés dont 8.272.000 mètres en Algérie. Le Rupestris du Lot et le 3.309, pour ne citer que les deux principaux, sont représentés respectivement pour 5.316.000 et 2.352.000 mètres.

Pendant que s'effectuaient ces exportations, les greffeurs français demeuraient dans l'expectative, escomptant une baisse après les derniers départs vers l'Algérie. Il faut signaler aussi que les greffeurs du Vaucluse, de la Drôme et de la Savoie, qui avaient beaucoup de peine à écouler leurs greffés, n'étaient pas en mesure de s'approvisionner en boutures greffables tant que leur production n'était pas écoulée, au moins en partie.

Ainsi donc, pour des raisons diverses, les utilisateurs français se sont abstenus d'une bonne partie de leurs achats jusque vers la fin du mois de janvier. A cette époque, tous ces acheteurs latents se rendant compte que la saison s'avançait se sont présentés sur le marché. C'est alors que l'inévitable se produisit : devant une commande considérable et face à des disponibilités réduites, ce fut le signal de la hausse. Telles sont, nous semble-t-il, les causes de cette montée brusque des prix.

Cette campagne de boutures greffables a évidemment mécontenté beaucoup d'utilisateurs, particulièrement les derniers acheteurs, qui se sont trouvés, sans trop comprendre d'ailleurs, devant un marché vidé et devant des prix très élevés. L'exportation est-elle seule la cause de cet état de fait et faut-il la condamner ou la réglementer ? La parole est à la production. Il semble bien que cette année la production n'ait pas donné tout ce qu'on attendait d'elle, et les praticiens estiment qu'il y a eu un déficit d'environ 20 pour 100. Il est probable que si l'année prochaine les conditions sont normales et si l'on tient compte qu'un grand nombre de plantations nouvelles vont arriver en production, les choses pourront s'arranger d'elles-mêmes, tout au moins en ce qui

concerne certaines variétés. Pour d'autres, 41 B en particulier, la situation ne s'améliorera probablement pas.

Nous nous garderons bien de faire un quelconque pronostic sur la campagne future, tant les facteurs qui agissent sur le marché sont variables : facteurs d'ordre économique d'abord, mais également et surtout d'ordre professionnel. Cependant, un élément nouveau interviendra au cours de la nouvelle campagne. A côté de la profession jusqu'à présent toute puissante, la coopération en matière de bois et plants de vignes, née après une campagne d'abus, aura à se frayer un chemin. *L'Institut Coopératif de sélection de bois et plants de vigne et de génétique viticole,* qui a débuté l'année dernière, aura son mot à dire et certainement une place à prendre.

H. Agnel,
Ingénieur agricole.

SACHEZ EMPLOYER LES INSECTICIDES DE CONTACT

Cette catégorie d'insecticides ne détruit que les insectes touchés.

Les poudrages entourent les plantes traitées d'un nuage ténu, qui pénètre de toutes parts et se dépose même à l'envers des obstacles.

Les pulvérisations, au contraire, ne peuvent atteindre toutes les parties du végétal que si ce but est constamment poursuivi par l'opérateur au cours de son travail et réalisé par des modifications continuelles de la position et de l'orientation du jet.

Il est absolument indispensable que l'opérateur soit pénétré de cette observation pour que l'insecticide de contact obtienne l'effet total que sa valeur technique lui permet d'atteindre. En cas contraire, on lui impute à tort l'insuccès ou le résultat insuffisant de la pulvérisation.

Lorsque le cultivateur d'œillets « passe la nicotine » presque chaque soir, au cours de l'été, il peut à la rigueur se contenter d'une aspersion rapide, superficielle, parce que de cet embrun dont il enveloppe les plantes et qui se condense sur les surfaces de choc, il émane une atmosphère nocive qui accomplit son œuvre sans nécessité de contact matériel, et l'accomplit d'autant mieux que les gouttelettes qui le composent sont plus fines, c'est-à-dire totalisent la plus grande surface et s'évaporent plus rapidement.

Mais qu'il s'agisse de détruire le pou de San José par une pulvérisation d'huile blanche ou l'araignée rouge par les esters phosphoriques, ces animalcules, sans défense contre ces excellents insecticides, sortiront indemnes du déluge s'ils sont localisés sur quelques millimètres carrés qui n'auront pas été mouillés.

Certains objets sont plus difficiles à mouiller que d'autres soit par la nature de leur surface, soit par la disposition de leurs éléments. L'extrémité des branches fruitières profitent souvent assez mal des pulvérisations ; un arbre en végétation est plus difficile à traiter qu'à l'époque de sa défeuillaison ; une plantation âgée d'œillets oppose à la pénétration du liquide au sein des touffes le rempart de ses tiges enchevêtrées.

D'où les précautions indispensables :

a) Orienter le faisceau liquide dans tous les sens, sur tous les points. Les jets orientables à débit réglable sont dans ce but les plus pratiques.

b) Ne pas viser — avec les insecticides de contact — à l'obtention d'un brouillard d'atomes liquides, que leur tension superficielle maintient en sphérules accrochées aux aspérités microscopiques des téguments velus, ou comme en caléfaction sur les surfaces lisses, mais plutôt viser à créer une averse violente de gouttelettes petites que leur force vive écrase là où elles se heurtent. Une bonne pulvérisation requiert au moins six kilos de pression au centimètre carré.

On obtient ainsi un véritable lessivage des plantes qu'il est inutile toutefois, vu la dépense, de prolonger au delà du résultat acquis.

c) Additionner toute pulvérisation d'un mouillant judicieusement étudié — s'il n'est déjà incorporé à la préparation employée — qui abaisse la tension superficielle du liquide dans les limites convenables, pour en faciliter l'étalement sur les obstacles et la pénétration dans les interstices capillaires. Les meilleurs mouillants sont ceux qui s'évaporent une fois rempli leur rôle et n'encollent pas les épidermes végétaux sous une pellicule imperméable.

Même si l'ouvrier chargé de la pulvérisation comprend sa mission au point de l'accomplir à la perfection, il y aura toujours quelques femelles rescapées dont la prolifération rendra nécessaire au bout d'un certain temps un nouveau traitement.

Mais les parasites seront alors « contrôlés », comme disent les Anglo-Saxons, rendus inoffensifs par la perte de leur puissant avantage : le nombre.

A. Miallet,
Ingénieur des Services agricoles
des Alpes-Maritimes.

Chronique du Machinisme

LES NOUVEAUTÉS DU MOIS DE MAI

Les possibilités de fabrication du tracteur Fergusson.

La production des usines de la Société Harry Ferguson, à Coventry, est de 250 tracteurs *par jour* ; elle pourra être doublée dès que les matières premières nécessaires lui seront attribuées. Il est possible que des usines plus puissantes encore soient équipées dans d'autres pays et même aux Etats-Unis, où la Compagnie espère « sortir » 1.000 tracteurs par jour. Plus la cadence augmente, plus les prix peuvent baisser. Déjà le prix au détail est passé de 382 à 325 livres (en France 348.600 francs).

Chaque année, le nombre des équipements s'accroît et ce tracteur moyen, le plus demandé des agriculteurs français, sera bientôt le tracteur à tout faire tant désiré de nos petites et moyennes exploitations.

Il est intéressant de noter que sur 100 demandes actuelles pour tracteurs de toutes puissances et de tous types on en compte 23 uniquement pour les tracteurs Fergusson ou Ford. Ce pourcentage est con-

sidérable si l'on considère qu'il existe sur le marché français plus de 80 types de tracteurs différents.

Les derniers outils portés réalisés sont les suivants :

— une semi-remorque de 3 tonnes adaptée au dispositif de fixation Fergusson à trois points de fixation. La remorque forme benne basculante par verrin hydraulique actionné par la pompe de relevage ;

— un coffre de transport d'une capacité de 350 kgr. monté sur le même dispositif (tout transport, et en particulier bidons de lait, colis, caisses, etc...) ;

— une pelle et niveleuse se déchargeant par manœuvre du seul levier ;

— un disque de terrassement traçant des fossés de 40 cm. ;

— une scie à bois montée sur l'arrière du tracteur, sur les trois points de fixation, entraînée par poulie et courroie et qui est prête à fonctionner dès que le dispositif est abaissé ;

— une herse à dents à ressorts et bineuse portées toutes deux sur le même dispositif de relevage hydraulique à trois points. La bineuse est conduite par un homme assis sur un siège solidaire du châssis et situé à l'arrière de la bineuse, ce qui permet beaucoup plus de précisions, mais exige une main-d'œuvre plus élevée qu'avec la bineuse placée devant le conducteur.

Le Farmall C. et super A.

L'International Harvester Co (Deering et Mac Cormic) annonce pour 1948 deux nouveaux tracteurs : Farmall C. et Farmall super A., avec leurs instruments portés.

Farmall C. : 18/20 cv, peut tirer une charrue bisocs de 12 pouces.

Farmall super A. : ne peut tirer qu'une charrue à un soc et est adapté aux petites exploitations.

Ils sont équipés de système de relevage hydraulique (Touch-Control) permettant le réglage de profondeur instantané.

La Compagnie prévoit aussi la fabrication nouvelle de :

une ramasseuse-presse à prise de force, un rateau-faneur à grand rendement, un ensileur pneumatique, un récolteur de maïs à un rang traîné, un planteur de maïs traîné à grande vitesse, l'équipement du semoir à pneus.

La motorisation de la petite exploitation.

A côté de l'International Harvester Co, qui construit en très grande série son petit Cub (1) de la Co Massey Harris avec son Pony de John Deere L., la firme Allis-Chalmers vient de créer (avril 1948) *un petit tracteur* type G, 8/12 cv. Row Crop dont les caractéristiques sont les suivantes :

(1) Une démonstration dans les champs et vignes ainsi que la projection du film de : «La Ferme heureuse» auront lieu très prochainement à l'Ecole Nationale d'Agriculture. Les personnes intéressées pourront être, sur leur demande, prévenues directement.

moteur continental à essence 12 cv., vitesse de 2,5 à 11 km/h. longueur : 2 m. 95, voie minimum : 0 m. 93, maxim. : 1 m. 60. rayon de virage : 2 mètres ; poids : 635 kgr.
cadence de fabrication : 100 par jour.

R. L.

QUESTIONS DIVERSES

Hockwine

Les Anglais consomment en particulier le vin de Bordeaux rouge sous le nom de « Claret » et le vin du Rhin sous le nom de « Hockwine ».

Dans notre étude sur les boissons en Grande-Bretagne et en Irlande (*Le Progrès agricole et viticole*, 1933, II, tirée à part), nous émettions l'idée que le terme « hoch » pouvait provenir de ce que les Allemands portent les tosts par trois Hoch ! Hoch ! Hoch ! prononcés Hock.

Dans un dictionnaire nous trouvons que le mot Hock ou Hockamore signifie « vin vieux du Rhin ».

Or, d'après *L'Oesterreischische Weinzeitung* du 24 avril 1918, le nom original était Hockwine, parce que, jadis, ces vins descendaient le Rhin jusqu'au petit port de Hoek, en aval de Rotterdam, sur l'estuaire du Rhin.

Les navires anglais importaient donc des vins de Hoek, localité non viticole, comme ils continuent à en charger à Porto, dits « Ports » (*Le Progrès agricole et viticole*, 2 juin 1935).

Les Anglais boivent donc des vins de Porto sans vignes comme les parisiens boivent du vin de Bercy ou de Rouen.

Il est parfois imprudent de risquer une étymologie. On met facilement à côté, l'étymologiste étant par définition « Vir bonus, delirandi peritus », un honnête homme habile... à extravaguer !

Pierre LARUE.

—«o»—

La Tordeuse orientale du Pêcher (*Laspeyresia molesta* Busk)

J'ai pris connaissance avec un intérêt toujours aussi vif du n° 1617 du 18-25 avril de votre revue à laquelle je suis abonné.

Dans votre rubrique : « Questions diverses » ; j'ai relevé l'avis de M. Fauh, en réponse à une question posée par votre correspondant, M. A. Albugues de Lauzerte (Tarn-et-Garonne). Ce dernier demandait : « Que font les Américains ? et M. Fauh a répondu : « Beaucoup comme à l'ordinaire, mais sans résultats appréciables ».

Cet avis pouvait se justifier, il y a quelques années, avant l'apparition des nouveaux insecticides organiques de synthèse, car, à cette époque, seule la lutte biologique pouvait enrayer en partie, aux Etats-Unis, les attaques de la chenille : on élevait soit un Chalcidien (*Trichogramma minutum*, Riley) qui parasite les œufs, soit un Braconide (*Macrocentrus*

ancylivorus Rohwer) qui parasite des larves. Mais avec le D. D. T. en poudrage ou en pulvérisation les Américains ont obtenu des résultats encore plus constants et ont généralisé le procédé en cherchant surtout à anéantir les premiers papillons, c'est-à-dire ceux de la génération de printemps (insectes parfaits printaniers).

En France, Mlle Scala a exposé les premiers résultats de lutte chimique au *Congrès Pomologique de France* de Perpignan (septembre 1947) publiés au compte rendu général du Congrès, édité par la *Société Pomologique de France*, pages 51 à 62. Les résultats obtenus sont prometteurs, mais la lutte ayant été dirigée contre les œufs et les larves néonates, on a dû, à cause de l'échelonnement des pontes et du chevauchement des générations, multiplier les traitements pour la protection d'une pépinière, pendant une année. Mlle Scala estime qu'il faudrait exécuter au moins 2 à 3 traitements par génération. Or, il semble y avoir généralement quatre générations par an dans le Sud-Ouest, d'où l'intérêt de l'étude des méthodes précédentes (élevage de parasites de la Tordeuse ou lutte intense et généralisée contre les premiers papillons). Il est certes utile de savoir que ce problème est à l'étude dans nos laboratoires et nos vergers de recherches, mais il est encore plus intéressant de savoir comment. Un article sur la biologie de la Tordeuse Orientale du pêcher publié dans votre revue comme dans les autres périodiques agricoles français ferait mieux connaître ce dangereux parasite en voie d'extension et permettrait de mieux donner suite au vœu final de Mlle Scala qui a paru écrire : « ....Afin de mener définitivement à bien cette étude, le concours des praticiens nous est nécessaire pour rassembler toutes observations des différentes régions françaises et concernant notamment la pullulation de l'insecte, les dates et l'importance des dégâts, les essences attaquées, etc... Collationnés, ces résultats nous seront précieux pour éclaicir la biologie de l'insecte, et nous aideront à le mieux combattre. Nous faisons donc appel à tous les arboriculteurs et nous remercions d'avance tous ceux d'entre eux qui voudront bien nous communiquer leurs constatations... ».

E. Cabanne.

—«o»—

Le plâtre en agriculture

Le plâtrage des terres est une pratique relativement récente, puiqu'elle ne date guère que de 150 ans. En France, les essais de plâtrage datent de 1771 et furent réalisés dans le Dauphiné. Une certaine réticence accompagna les comptes rendus de ces essais, et ce ne fut qu'après la célèbre expérience de Franklin en Amérique que l'ont étudia vraiment l'action du plâtre.

Voici, en gros, l'expérience de Franklin : celui-ci, ayant remarqué l'action du plâtre dans certaines cicronstances, en répandit sur une prairie artificielle, en prenant, dit-on, soin de suivre un parcours qui dessinait cette phrase : « Ceci a été plâtré » Lorsque la végétation eut repris, la luzerne, plus belle aux endroits plâtrés, répétait la phrase : «Ceci a été plâtré : ». Comme le champ d'expérience était à flanc de coteau, chacun pouvait la distinguer.

Nous ne nous étendrons pas sur les controverses entre chimistes agro-

nomes sur le mode d'action du plâtre et disons seulement un mot des enquêtes faites au sujet des résultats obtenus. Les questions posées étaient les suivantes :

Le plâtre a-t-il une action efficace sur les prairies artificielles ? (légumineuses, trèfle, luzerne, sainfoin). Les réponses furent 42 oui et 3 non.

Augmente-t-il sensiblement les récoltes de céréales ? 30 non, et 2 oui.

On note encore, parmi les questions posées, des réponses favorables dans les cas des cultures de betterave, de tabac et de vigne.

Ces enquêtes, déjà vieilles, sont confirmées par l'expérimentation des stations de recherches agronomiques modernes, et de celles-ci on peut conclure que le plâtre agit par le soufre qu'il apporte à la plante.

On a remarqué précisément que dans les cultures de betterave, tabac, arbres fruitiers, vigne, c'est le sulfate de potasse qui donne les meilleurs résultats par rapport aux autres engrais potassiques (chlorure et sylvinites).

Or l'expérience a montré également que, si l'on ajoute à du chlorure de potasse un poids égal de plâtre, on obtient des résultats comparables à ceux obtenus par l'emploi du sulfate de potasse.

Le plâtre s'avère donc une fumure intéressante sur les cultures de légumineuses : luzerne, trèfle, sainfoin ou esparcette, vesces, et sur la vigne et les arbres fruitiers, en notant que pour ces derniers, il est le complément d'une fumure potassique à base de chlorure de potasse.

Pour les autres cultures, céréales en particulier, il ne faut pas en attendre de résultats ; si, pour le blé, dans les terres manquant de chaux (terres acides), on veut procéder à une amélioration, c'est à la chaux qu'il faudra recourir, et non au plâtre.

Le plâtre peut être employé indifféremment cru (tel qui sort de la carrière) ou cuit (plâtre des plâtriers) même les plâtras de démolition peuvent, après broyage, être utilisés. La finesse de broyage, seule, est importante. A l'état cuit, le plâtre pèse environ 1 200 kgs au mètre cube, tandis que cru, le mètre cube pèse 2.000 kgs.

Il peut être falsifié par addition de chaux, de craie ou de sable blanc, mais ces fraudes sont rares de nos jours, et on recherche à l'analyse la teneur en acide sulfurique (puisque le plâtre est du sulfate de chaux) qui permettra de vérifier la pureté du produit. Plus le plâtre est fin, plus il est actif.

Le plâtrage s'effectue au printemps, au réveil de végétation, sur une rosée abondante, temps brumeux ou humide et, surtout, en l'absence de vent. Pour les prairies artificielles, on le fera suivre d'un hersage. La dose employée est de 300 à 400 kgs à l'hectare (plâtre cuit).

Pour vignes et arbres fruitiers, on a intérêt a enterrer le plâtre par un labour, à la dose de 600 à 1200 kgs à l'hectare, avant le réveil de la végétation.

Il est à noter qu'en sol calcaire le sulfate de fer peut remplacer le plâtre, d'après Giffith.

Les plâtras dont nous avons parlé peuvent, après concassage, entrer dans la composition des composts pour la prairie, à raison de 2 mètres cubes à l'hectare.

A. ANDRÉ.
Ingénieur agricole. E.N.M.

—«o»—

DANS LES CÉRÉALES :

Les engrais désherbants peuvent encore être conseillés

De différents essais effectués en 1947, notamment de ceux relatés par Lagaude, dans *Le Progrès agricole et viticole* du 23 novembre 1947 et par nous-même (*Le Progrès agricole et viticole* du 5 octobre 1947), il semble résulter que les engrais herbicides ne donnent pas toujours de bons résultats. Faut-il en conclure que ces engrais herbicides ont fait leur temps ? Il serait imprudent d'adopter une conclusion aussi pessimiste.

Certes, nous avons observé, en particulier à Meilhaud et à Orbeil (Puy-de-Dôme), en 1947, qu'avec le mélange cianamide-sylvinite l'action herbicide était peu marquée ; mais, d'une part, la sécheresse était intervenue pour gêner l'action herbicide de l'engrais et, d'autre part, lors du traitement, les mauvaises herbes étaient vraiment trop développées.

Ceci est si vrai qu'en 1947, dans le Puy-de-Dôme, des résultats excellents à l'aide d'engrais désherbants ont été obtenus lorsque les conditions d'emploi ont été favorables. Le gratteron ou caillelait a été détruit en particulier.

L'occasion aidant, rappelons donc que les engrais herbicides doivent être répandus sur des plantes encore peu développées, donc assez peu résistantes ; ils doivent en outre être employés par beau temps, le matin à la rosée. Enfin, ils ne permettent de détruire que certaines plantes.

Les engrais herbicides que l'on peut se procurer.

Différents engrais peuvent être employés comme herbicides, mais, dans la pratique courante, c'est le sulfate d'ammoniaque, la cianamide, la sylvinite et plus encore le mélange cianamide-sylvinite qui ont été les plus recommandés.

Le sulfate d'ammoniaque à la dose de 400 kgr. par hectare a donné d'excellents résultats, mais il apportait trop d'azote et favorisait la verse des céréales.

La cianamide, à la dose de 200 à 250 kgr. par hectare, a également été employée avec profit, mais elle apportait aussi trop d'azote.

La sylvinite, à la dose de 800 à 1.200 kgr. à l'hectare, n'avait pas les inconvénients du sulfate d'ammoniaque et de la cianamide ; par contre, elle ne « fouettait » pas après coup la végétation des céréales, c'est pourquoi, après expérience, on songea à répandre un mélange de cianamide et de sylvinite. Le mélange renfermant trois parties de sylvinite et une partie de cianamide, mélange que l'on utilisait à la dose de 5 à 600 kgr. par hectare, était de plus en plus largement employé avant la guerre. Ce n'est certainement pas sans raison. Ce mélange était vendu tout préparé. De même que celui, qui eut un certain succès pendant quelque temps, constitué par un mélange de cianamide et de sylvinite auquel on ajoutait 5 à 10 pour 100 de sulfate d'ammoniaque afin de renforcer l'action herbicide.

Jaguenaud avait conseillé d'ajouter à la cianamide et à la sylvinite du phosphate finement moulu, ce qui empêchait l'herbicide de se « motter » et faisait en outre de cet herbicide un engrais complet apportant

à la fois l'azote, la potasse et l'acide phosphorique ; mais pratiquement, avant-guerre, le mélange sylvinite-cianamide vendu tout préparé était le plus employé.

L'acide sulfurique et plus encore les colorants nitrés, voire les phytohormones herbicides, sont appelés sans doute à remplacer dans bien des cas les engrais désherbants, dont l'épandage est d'ailleurs assez désagréable à pratiquer, mais l'engrais herbicide a l'avantage d'être à la fois un herbicide et, après coup, un engrais.

Soucieux de ne pas gaspiller trop d'argent, les agriculteurs pourront donc avoir intérêt à les employer, au moins lorsqu'il s'agira de détruire les ravenelles et les sanves.

*
**

Sauf le cas où la terre est trop envahie par les coquelicots, bleuets, renoncules, graterons, chardons, etc..., les engrais désherbants sont susceptibles de donner de bons résultats, mais l'expérience montre qu'il faut toujours :

1° opérer suffisamment tôt ;
2° traiter le matin à la rosée.

E. Rosella,
Ingénieur agricole.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS DE SOCIÉTÉS AGRICOLES

Premier Congrès international des Jus de fruits. — Ce Congrès a eu lieu à Paris, les 26, 27 et 28 avril, sous la présidence effective de Mme Poinso-Chapuis, ministre de la Santé publique, et de M. Pflimlin, ministre de l'Agriculture. Après un jus de fruits d'honneur, qui a permis de déguster des jus de fruits des Etats-Unis, de Suisse, du Portugal, de France, du Maroc, d'Algérie et de Tunisie, et du raisin d'Argentine, des rapports ont été présentés par MM. le professeur Boulet, député-maire de Montpellier ; Guex, de la Fruit Union de Zug (Suisse) ; le professeur Dalmasso (Italie) et le professeur Chevalier, de l'Institut national agronomique de France.

Vingt-deux pays ont participé à ces travaux, à l'issue desquels une Association internationale des Producteurs de jus de fruits a été créée et dont la présidence a été confiée à la Suisse.

Cette manifestation a permis de rassembler plus de trois cents délégués congressistes qui ont affirmé leur désir de confronter les législations appliquées aux Jus de Fruits en vue de leur harmonisation, d'examiner périodiquement et d'échanger leur expérience sur les méthodes de recherches et de production, meilleur moyen d'accroître la consommation des jus de fruits dans le monde pour le plus grand avantage de l'Agriculture et de la Santé Publique.

Union nationale des Producteurs de Jus de Fruits
de la Métropole et d'Outre-Mer,
16, rue de la Chaussée d'Antin, Paris (3me).

—«o»—

Concours d'entrée à l'Ecole régionale d'Agriculture d'Ondes. — Le concours d'entrée aura lieu le 23 juillet prochain dans les centres de Toulouse et de Marseille.

Pour tous renseignements, s'adresser au Directeur de l'Ecole Régionale d'Ondes (Haute-Garonne).

BIBLIOGRAPHIE

E. Barthès, D. Casso, A. Taurignac, instituteurs itinérants. — **Leçons d'arboriculture.** — Société Coopérative centrale agricole, 19, avenue de la Grande-Bretagne, à Perpignan. — Franco, recommandé : 226 francs.

« Ce petit livre, de 105 pages, abondamment illustré, complète la littérature arboricole des Pyrénées-Orientales, département qui constitue la synthèse la plus complète des productions fruitières métropolitaines et d'Afrique du Nord.

« C'est un manuel pratique qui s'harmonise avec les techniques les plus modernes. »

—«o»—

Revue paysanne de Droit rural, 4, rue Choron, Paris (9me). — Abonnement : un an, 450 francs.

Chaque numéro de cette revue mensuelle, dont le rédacteur en chef est M. Pierre de Félice, avocat à la Cour d'Appel de Paris, comprend :

I. — *Les lois expliquées :* analyse claire et pratique des lois intéressant la vie rurale.

II. — *Les jugements commentés :* jurisprudence rurale en général, inédite.

III. — *Les lois difficiles :* réponses à certaines questions posées.

—«o»—

M. Coras, expert judiciaire agricole. — **Comptabilité agricole de l'exploitant.** — Chez l'auteur, 88, rue Gambetta, Nérac (Lot-et-Garonne).

« Un agriculteur peut demander à être imposé selon son bénéfice réel, inférieur au bénéfice forfaitaire, il doit alors prouver sa bonne foi par la production d'une comptabilité.

« Celle-ci, par sa présentation simple, est à la portée de tous. »

—«o»—

A. Pont. — **Culture potagère par l'image.** — Librairie de « La Maison Rustique », 26, rue Jacob, Paris (6me). — Prix : 120 fr.

Cet ouvrage est présenté suivant la même formule que *La taille fruitière par l'image.*

Complet et précis, il s'adresse aux nombreux possesseurs d'un jardin potager.

Il leur permettra de se familiariser avec les termes spéciaux et sera pour eux un guide essentiellement pratique et sûr.

—«o»—

Revue de législation agricole. — Le numéro 2 est paru. Nous relevons au sommaire : La législation des baux ruraux, par L.-H. Thiney (suite) ; Le problème viticole et les appellations d'origine, par H. Simon.

—«o»—

Compte rendu de la Journée de la pomme et de la poire. — Cette brochure, contenant les interventions de spécialistes distingués, est vendue au prix de 150 francs par le Syndicat des arboriculteurs du bassin de l'Adour, 32, rue Saint-Gilles, à Orthez (Basses-Pyrénées). C. C. P. Bordeaux 147.809.

—«o»—

La Revue française de l'Elite, 17, avenue de l'Opéra, Paris (1er). — Le numéro 7 est paru.

—«o»—

Annali della sperimentazione agraria. — Ministero dell'Agricultura e della Foreste, Roma. — Le numéro 1 du volume II de la nouvelle série est paru.

BULLETIN COMMERCIAL

Il se confirme que 200.000 hectolitres de vins rouges Espagnols de 11° minimum seront importés. Le prix serait de 2.700 francs l'hectolitre départ frontière.

Les transactions sur le marché du vin sont extrêmement réduites.

Pourtant quelques affaires sont signalées.

MÉTROPOLE :

AUDE. — **Lézignan.** — Vin rouge, 400 fr.

GIRONDE. — **Bordeaux.** — Vin blanc, 11°, 36.000 fr. le tonneau ; Vin rouge, 11°, 40.000 fr. le tonneau.

HÉRAULT. — **Montpellier.** — Vin rouge, 9°5 à 11°, 400 à 410 fr.

Sète. — Vins d'Algérie : 415 à 425 fr.

Olonzac. — Vin du Minervois 400 à 440.

PYRÉNÉES-ORIENTALES. — **Perpignan.** — 390 à 400 fr.

ALGÉRIE :

Alger. — 10°5, 390 à 370 fr. — **Oran.** — 340 fr.

MONTPELLIER — IMPRIMERIE CHARLES DÉHAN

PÉPINIÈRES LARGILLIER-SEIBEL

Route de Marseille — **MONTÉLIMAR** (Drôme)

Choix **d'Hybrides Producteurs Directs** rigoureusement limité aux quelques variétés dont la culture est sûre, en particulier

SEIBEL 7053 « l'Hybride de sécurité » CONVIENT POUR LES **REMPLACEMENTS,** **et les meilleurs Couderc, Seyve-Villard, etc...**

DE TOUTES LES CULTURES
PAR LA GAMME
HOMOGÈNE ET COMPLÈTE
DES

PRODUITS AGRICOLES BÉVENGUT

RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DES
INGÉNIEURS DE LA SOCIÉTÉ AUXILIAIRE DU COMPTOIR FRANÇAIS DE L'AZOTE
ET DE NOS AGENTS GÉNÉRAUX

LES ÉTABLISSEMENTS
PIERRE BÉVENGUT
74, BOUL. VICTOR-HUGO, 74 — CLICHY (SEINE)
USINES A CLICHY (SEINE) ET A PIERRE BÉNITE (RHONE)

LES GRANDES PÉPINIÈRES DU SUD-EST

CARPENTRAS (Vaucluse)

Les plus beaux plants de vigne à la source de production

PLANTS GREFFÉS-SOUDÉS — PLANTS RACINÉS
BOUTURES — PRODUCTEURS-DIRECTS

Siège social : Boulevard de la Liberté, **MARSEILLE** (adresser toute la correspondance à **CARPENTRAS**)
Maisons autonomes : **ALGER,** 1, rue de Mulhouse. — **TUNIS,** 16, rue d'Angleterre

Fluatation des Cuves en Ciment pour les Vendanges et les Vins

ALCOOLS — HUILES — CIDRES — BIÈRES

L'affranchissement des cuves en ciment par la fluatation peut être fait par le premier venu et représente une dépense de fluate insignifiante par mètre carré. — La fluatation donne aux revêtements en ciment la résistance qui leur manque. — Les cuves ne sont pas attaquées ; le vin ne se sature plus, n'est plus trouble, bleuâtre, plat, amer. En outre, l'action spéciale des fluates, qui prévient les fermentations parasitaires dans les pores des parois, assure la conservation des vins pendant et après la fermentation.

NOMBREUSES RÉFÉRENCES

T. TEISSET-KESSLER - CLERMONT-FERRAND (Puy-de-Dôme)

Le Phosphore des
ENGRAIS PHOSPHATÉS

Superphosphates - Scories Thomas
Phosphates moulus
ÉLÉMENT VITAL

PEP

ASSOCIATION DE
Propagande des Engrais Phosphatés
139, Boulevard HAUSSMANN - PARIS 8e
Insp. rég. : Mr P. CASTERAN
Ing. agri., 7 ,rue Foch, Montpellier

Evitez
la COULURE
en utilisant
FRUITONE

HORMONE VÉGÉTALE synthétique
Active la formation du fruit
avec ou sans pollinisation
(Procédés Américains)
Fabriquées en France par la
Cie Fse de Produits Industriels
85, Rue R. Teissère - Marseille
Agent : **Société de Produits Chimiques de Bram**
36, rue Coste-Reboulh
Carcassonne

LES ENGRAIS AZOTÉS
O.N.I.A.
Assurent aux récoltes
Abondance et Qualité
Office National Industrie de l'Azote
TOULOUSE

TOUT pour le CAMION
et l'AUTOMOBILE
Henri MALARTRE, 26, rte de Vienne, LYON (7e)
Tél. Parmentier 15-71
Essieux agraires à la demande, Pneus ou bandages, Roues, Ressorts, Moteurs, Ponts, Boîtes pour montage tracteurs.

MOUILLANT ADHÉSIF

NOVEMOL

(Alcools Terpéniques Sulfonés cent pour cent)

Renforce l'action ANTICRIPTOGAMIQUE et INSECTICIDE de toutes bouillies : cupriques asénicales, au D.D.T., roténonées, nicotinées, etc...

REND LE SOUFRE MOUILLABLE

Anciens Etablissements AULAGNE & Cie

LYON — 112-114, Rue Duguesclin — LYON

Créateurs des Alcools Terpéniques Sulfonés

NOTICES SUR DEMANDE

Tract Continental DIESEL

NOUVEAUX TYPES A GRAND RENDEMENT
ET DE GRANDE MANIABILITÉ
Pour coopératives et grandes cultures

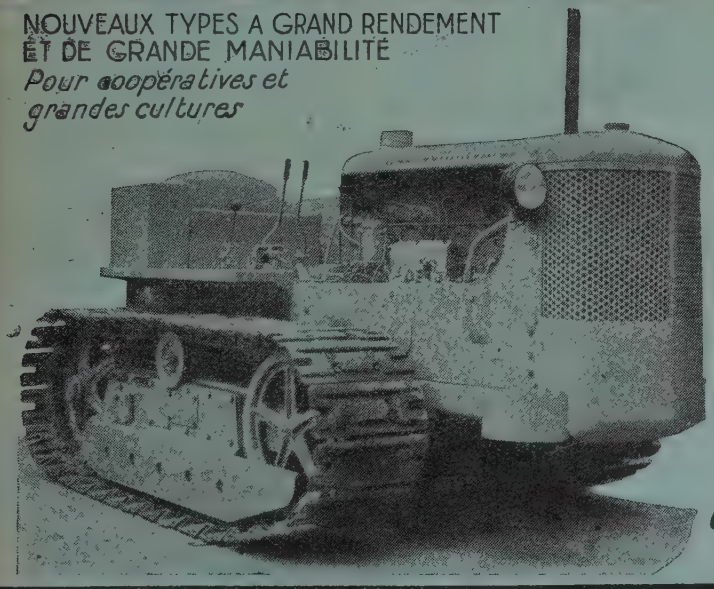

3 Types:

1er
TRACT 45 "LABOUR"
48 CV A LA BARRE

2e
TRACT 45 (2 MODÈLES)
A VOIE ETROITE DIT "VIGNERON"
A VOIE LARGE DIT "STANDARD"
32 CV A LA BARRE

3e
TRACT 47 "LABOUR"
58 CV A LA BARRE

Nous Consulter

ETS RICHARD FRÈRES 17 A 21, RUE DE St CYR, LYON
TÉL : BURDEAU 75.53.75-54

VONRUFS & LATARD

Ingénieurs Constructeurs

CUVES VERRÉES

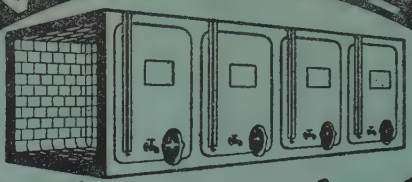

CUVES FROIDES

BÉTON ARMÉ

84 BIS RUE DE PICPUS
PARIS-12e

TÉLÉPHONE: DID. 82-59

TRAVAUX EN COURS DANS TOUTE LA FRANCE

TOUS les insecticides agricoles

AU D.D.T ACTIVÉ

ÉMULSIONS AF41 & AC3

AGIRAL POUDRE 5 %

AGIRAL 8 BOUILLIE 8%

Le seul fabricant des émulsions au D.D.T ACTIVÉ

EN VENTE PARTOUT DOCUMENTATION 7, RUE DU LOUVRE PARIS 1er

LABORATOIRE AGIR

la maison du D.D.T ACTIVÉ

LICENCE MAPIL

Tous morts !

Les produits

SPIC

sont la sauvegarde de vos récoltes

Société de Produits Chimiques Industriels et Viticoles

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 5.900.000 FRANCS

Siège Social : 47, Boul. Saint-Michel – PARIS (Ve)

Usine et Services Commerciaux à BEAUCAIRE – (Gard)

Directeur d'exploitation horticole, d'Algérie, spécialisé en arboriculture, référence de 1er ordre, recherche situation identique dans la Métropole ou au Maroc. Ecrire au journal qui transmettra.

A vendre Tracteur Schneider à chenilles, 35 CV, bon état de marche. S'adresser CAVE SALAVERT, à BOURG-SAINT-AUDÉOL (Ardèche).

Ets A. BLACHÈRE & ses Fils

Société anonyme de Constructions Mécaniques au capital de 23.623.000 francs

69, Boulevard Frédéric-Mistral - BÉZIERS - Tél. 36-14

les plus puissantes Usines du monde
pour la fabrication du matériel vinicole

Auto-vinificateur thermostatique

" Ducellier-Isman "

Breveté en France et à l'Etranger (S.G.D.G.)

Une Vinification rationnelle et sûre par le remontage automatique des moûts en employant la force d'expansion des gaz carboniques

PAS DE MOTEUR - PAS DE MAIN-D'ŒUVRE - PAS DE SURVEILLANCE

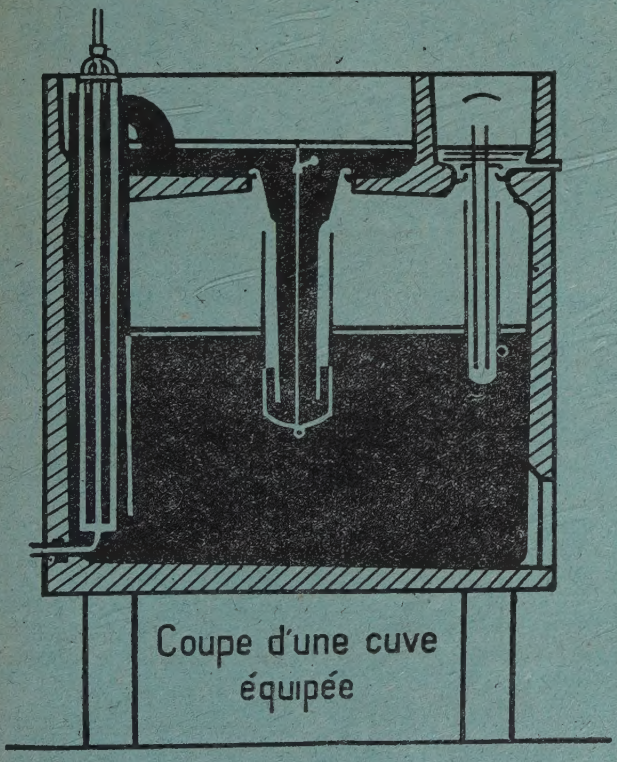

Coupe d'une cuve équipée

— L'auto-vinificateur s'applique sur toutes les cuves existantes et supprime le remontage par pompes.

— Son emploi permet d'augmenter le degré alcoolique des vins, grâce à la fermentation en vase clos à température régulière. Il améliore la couleur, réduit la période de fermentation et diminue l'acidité volatile.

— Des centaines de milliers d'hectolitres sont traités chaque année par l'

AUTO-VINIFICATEUR

" DUCELIER-ISMAN "

RENSEIGNEMENTS & RÉFÉRENCES
SUR DEMANDE

Trois bons Produits anticryptogamiques :

BOUILLIE MICHEL PERRET 15 % de cuivre métal
VERDET NEUTRE ÉMERAUDE 31,5 % de cuivre métal
SOUFRE AU VERDET MALY 48 % de soufre libre et 2,5 % de cuivre métal

Pour vos traitements généraux ou particuliers demandez les notices spéciales à la
SOCIÉTÉ NOUVELLE DES ÉTABLISSEMENTS SYLVESTRE, 26, rue de la République, MARSEILLE

UN MINERAI FRANÇAIS

SOUFRE de NARBONNE

DOSAGE GARANTI : 30 pour cent de SOUFRE libre
Finesse 95 pour cent au tamis n° 200

SOCIÉTÉ LANGUEDOCIENNE DE RECHERCHES ET D'EXPLOITATIONS MINIÈRES
18, Avenue du Maréchal Foch — NARBONNE (Aude)

BOITE POSTALE N° 29, NARBONNE

LE DDT AU SERVICE DE L'AGRICULTURE

Contre

EUDEMIS et COCHYLIS

Gesarol

BOUILLIE 8 POUR CENT DE D.D.T. — POUDRE 5 POUR CENT DE D.D.T.

Distributeurs : LE FLY-TOX et St-GOBAIN

EMK

CULTURE DE VIGNES AMÉRICAINES & FRANCO-AMÉRICAINES

RACINÉS — BOUTURES GREFFABLES ET POUR PÉPINIÈRES — GREFFÉS-SOUDÉS

SPÉCIALITÉ DE BERLANDIÉRIS

COUDERC 161-49 - TÉLÉKI 5 BB ET 8 B - 34 EM - 99 RICTER, ETC.

Pépinières PALIÈRE

PROPRIÉTAIRE-RÉCOLTANT, A VOGUÉ (ARDÈCHE) - TÉLÉPH. N° 4

Visites des plantations de Juillet à Novembre

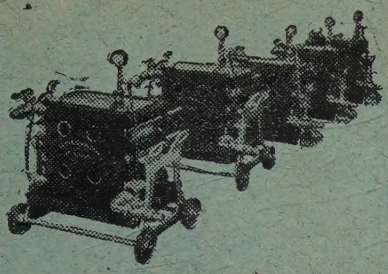

FILTRES
A AMIANTE

POUDRES & PLAQUES
FILTRANTES

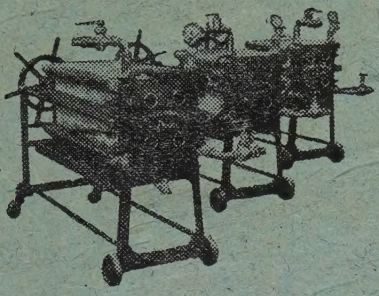

SOCIÉTÉ Nlle des ÉTABLISSEMENTS

SIMONETON

LE RAINCY

(SEINE-&-OISE)

Représentants et Agents dans le sud de la France

Sulfate de Cuivre Anglais

4 MARQUES

MACKECHNIE

MAPLE

MERSEY

BRISTOL

Garanti 98 100 % de pureté correspondant à 25 % de cuivre mét.

SOCIETE ANONYME MACKECHNIE

3 RUE SCRIBE - PARIS-9e

AGENCE GÉNÉRALE EN FRANCE DE LA Bristol Sulfate of Copper Association Limited. Londres

AGENT POUR LE MIDI DE LA FRANCE :

Ets Henri PUGI, 5, Allées Paul-Riquet, BÉZIERS

CONTRE L'OIDIUM

PAS DE GASPILLAGE

PAS DE BRÛLURE

SOUFRE de NARBONNE

DOSAGE GARANTI : 30 pour cent de SOUFRE à l'état libre. Finesse 90 pour cent au tamis n° 200

SOCIÉTÉ LANGUEDOCIENNE DE RECHERCHES ET D'EXPLOITATIONS MINIÈRES

18, Avenue du Maréchal Foch — NARBONNE (Aude)

PUBL. DAUPHIN

BOITE POSTALE N° 29, NARBONNE

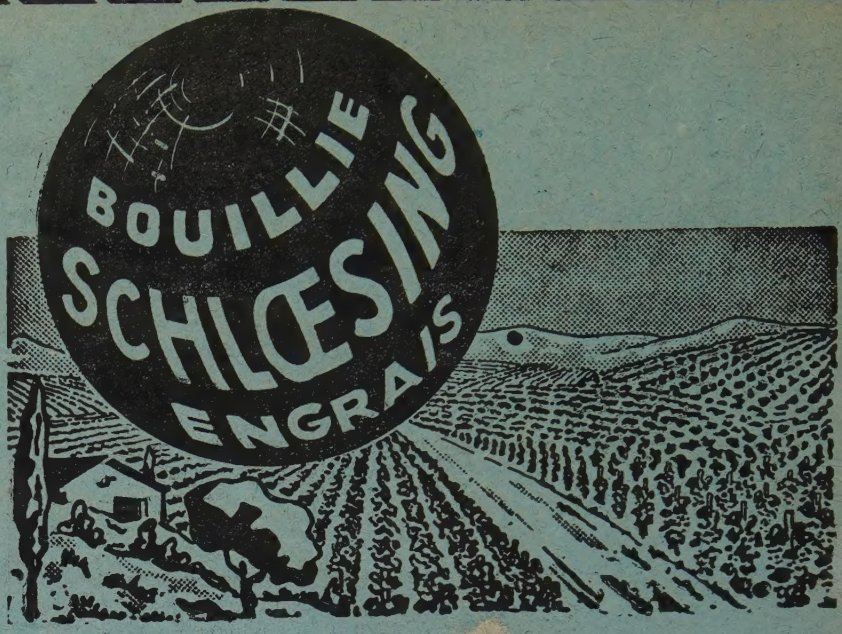

Les

USINES

SCHLŒSING

175, Rue Paradis --- MARSEILLE

Maison Centenaire

VOUS OFFRENT A NOUVEAU :

leurs

BOUILLIES cuprique
cupro-arsenicale
doryphorique

leurs

SOUFRES NOIRS

et leur

SOUFRE GLORIA (Disques et bougies pour méchage)

Directeur de la publication : E. DEGRULLY, Ingénieur agricole.